

## Quand la Covid et les fake news s'entremêlent pour nous pourrir la vie

Lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière



Page 3

Réactivation des anciennes routes migratoires en Méditerranée occidentale

*Les îles Canaries deviennent la nouvelle porte d'entrée en Espagne*



Page 2

Les prix dans la métallurgie poursuivent leur baisse

*L'IPPIEM hors raffinage de pétrole a enregistré une baisse de 0,1% en septembre dernier*



Page 10

Abdelghani Youmni, spécialiste des politiques publiques

*Il faut sortir de l'imbroglie des intervenants en fusionnant le RAMED et le régime CNSS*



Entretien

Page 7



Lire page 3



# Quand la Covid et les fake news s'entremêlent pour nous pourrir la vie

“

Saad Dine El Othmani  
Toutes les informations  
nécessaires et les  
décisions seront  
communiquées de  
manière officielle  
et publiées par les  
médias officiels



De nos jours, les gouvernements luttent sur deux fronts : Enrayer la propagation du Sars-Cov2, mais aussi celle des fausses informations. Dernier exemple en date, un document circulant sur les réseaux sociaux prêtant à l'Exécutif l'intention de rétablir le confinement sur l'ensemble du territoire national. Dûment signé par Saad Eddine El Othmani, le document en question et les informations qu'il véhicule s'avèrent être « faux, infondés et montés de toutes pièces », comme l'a souligné le chef du gouvernement dans un communiqué publié dimanche soir.

El Othmani qui s'est étrangement dit surpris par ces « fake news », a assuré par la même occasion que « toutes les informations nécessaires et les décisions seront communiquées de manière officielle et publiées par les médias officiels ». Outre le fait que le chef du gouvernement ne précise pas s'il dément la tenue d'un Conseil de gouvernement pour l'adoption d'un reconfinement ou bien le retour du confinement en soi, ce qui renforce le flou, cet épisode rappelle que si les rumeurs et la diffamation ont toujours existé, au même titre que les bobards ne datent pas d'hier, force est de constater que l'avènement des réseaux sociaux en a accéléré la circulation, avec un partage d'informations volontairement facilité et encouragé.

Dès lors, on a commencé à parler de « fake news », un terme générique qui regroupe des contenus de natures diverses, manipulés, fabriqués de toutes pièces, tronqués ou volontairement recontextualisés, voire même parodiques. Et depuis le début de la pandémie, un autre terme a fait son apparition, à savoir « l'infodémie ». Un néologisme qui désigne donc une vague

d'informations fausses ou trompeuses sur les réseaux sociaux et les moteurs de recherche à propos d'une pandémie.

C'est Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, qui a prononcé le terme pour la première fois en février dernier, preuve que ce fléau inquiète au plus haut lieu. Du point de vue de l'OMS, « l'infodémie liée à la Covid-19 est tout aussi dangereuse que la maladie elle-même » comme en attestent les fausses mesures de prévention dont les traitements traditionnels africains. Les faux remèdes, comme manger de l'ail ou boire de l'eau tiède avec des rondelles de citron, entravent la lutte contre le virus et servent même son dessein et sa propagation.

La question qui s'impose est pourquoi ? Quel est l'intérêt de véhiculer de fausses informations ? Dans le cas du document précité et démenti par Saad Eddine El Othmani, l'intérêt est clairement d'alimenter la panique et la confusion au sein de la population. La ruée sur les hypermarchés est une conséquence concrète. De manière générale, les personnes derrière les fausses nouvelles peuvent le faire également pour une multitude d'autres raisons dont certaines politiques ou tout simplement par méchanceté et malveillance. L'intérêt économique n'est pas à écarter non plus.

Sur le web, une nouvelle populaire est synonyme de revenus publicitaires. Concrètement, et ce n'est un secret pour personne, plus il y a de clics vers une page, plus la publicité présente sur ladite page est vue. Et plus elle est vue, plus il y a de revenus pour les administrateurs de la page. Mais si c'est un secret de polichinelle, pourquoi clique-t-on ? Et surtout pourquoi les internautes participent à la diffusion d'informa-

tions dont la source n'est pas vérifiée ?

Une étude de Diego F. M. Oliveira, chercheur à l'université d'Indiana et de Northwestern met en cause la capacité d'attention limitée des utilisateurs du web, alors qu'ils font face à une masse toujours plus importante d'informations. Autrement dit « notre attention limitée nous rend moins regardants sur ce que nous partageons, la faible qualité d'un contenu n'ayant pas de conséquence négative sur son partage », explique Diego F. M. Oliveira. De plus, la source d'information principale du public est matérialisée aujourd'hui par les réseaux sociaux en lieu et place des organes traditionnels dont la presse. Or, au risque de se répéter, les réseaux sociaux sont un des vecteurs privilégiés des auteurs d'informations bidonnées. Et pour cause, tous les contenus se ressemblent, aucune distinction graphique des posts n'est possible entre le contenu d'un site parodique et celui d'un site de média

classique. En plus, les auteurs de fake news s'appuient sur les algorithmes de ces plateformes en usant de formats qui circulent le mieux dont les images, les vidéos, entre autres. En conséquence, cela crée une confusion qui peut être lourde de conséquences à la fois pour les gouvernements et leurs citoyens.

Plusieurs pistes s'offrent aux internautes pour lutter contre les « fakes news ». Il s'agit d'abord de recouper l'information. En clair, vérifier qu'une information est partagée par plusieurs médias, et pas seulement par un média alternatif. Ensuite, et c'est un doux euphémisme, les internautes seraient inspirés de ne pas partager une information non vérifiée. La signaler ne serait pas superflu. Et enfin, les utilisateurs du web ont à leur disposition une multitude d'outils de vérification des informations, proposés par des médias de renom.

Chady Chaabi

## Lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière

Le ministère de la Santé a lancé, lundi, la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière avec comme slogan "Certains sont plus fragiles face à la grippe : Vaccinons-nous, protégeons-nous et nos proches!", qui se poursuivra selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Cette campagne cible les personnes à risque de complications graves, voire de décès liés à la grippe, notamment les femmes enceintes, les personnes souffrant d'affections chroniques telles que l'insuffisance rénale chronique, le diabète, les maladies cardiaques et affections pulmonaires chroniques, ainsi que les sujets âgés de 65 ans et plus et les enfants de moins de 5 ans, a précisé le ministère dans un communiqué.

La vaccination est également recommandée pour les professionnels de santé puisqu'elle permet, en plus de leur protection individuelle et celle de leur entourage familial et professionnel, la prévention de la transmission de la maladie aux patients admis dans les structures de soins.

# Evaluation du plan de travail du Mécanisme national de prévention de la torture

Une réunion, tenue mercredi à Rabat, a été consacrée notamment à l'évaluation du plan de travail du Mécanisme national de prévention de la torture.

Lors de cette réunion, présidée par la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, les activités de ce mécanisme et ses ressources humaines, financières et logistiques ont été abordées.

Selon un communiqué du CNDH, la réunion a porté sur les circonstances des 12 visites effectuées par le mécanisme dans les différents lieux de privation de liberté. Il s'agit notamment des établissements pénitentiaires à Tétouan, Tanger et Dakhla, du centre de protection de l'enfance à Casablanca, les commissariats de police à Rabat, Casablanca et à Dakhla ainsi que le centre de la gendarmerie Royale à Dakhla.

Ces lieux ont été choisis compte tenu de la répartition géographique et du type des catégories privées de la liberté, selon la même source.

Ces visites, effectuées à partir d'avril jusqu'à la fin du mois de septembre 2020, se sont déroulées dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sur l'ensemble des catégories privées de la liberté, relève la même source, notant que ce mécanisme a élaboré un rapport dans le cadre de ces visites, et a présenté des re-



marques et recommandations aux autorités responsables de la gestion de ces lieux.

Par ailleurs, le Conseil fait savoir qu'un

rapport sera élaboré sur le bilan des activités de ce Mécanisme national de prévention de la torture, qui sera inclus dans son

rapport annuel, comme le prévoit la loi n°76.16 relative à la réorganisation du Conseil national des droits de l'Homme.

## Cérémonie à Casablanca en hommage au vivre-ensemble entre musulmans et chrétiens



De jeunes militants des Associations "Marocains pluriels" et "Les 109" ont rendu visite, dimanche, à la paroisse Notre Dame de Lourdes de Casablanca, en témoignage de l'attachement au vivre-ensemble entre musulmans et chrétiens. Ils ont offert des fleurs aux chrétiens vivant au Maroc et ce, à l'occasion de la fête de la Toussaint et en signe de soutien et de compassion suite à l'attaque de Nice (France).

Cette cérémonie, qui s'est déroulée dans un cadre de cordialité, a permis aux deux parties, chrétiens et musulmans, de réitérer leur attachement infaillible à la promotion des valeurs du vivre-ensemble, d'amitié et de fraternité, lesquelles s'appuient notamment sur le dialogue, le partage et la tolérance.

"Ce geste de vivre-ensemble vise à répondre aux nombreux messages de félicitations reçus de la part des chrétiens

-vivant chez nous, véritables Marocains de cœur ou de l'étranger en tant qu'amoureux du Maroc- via les réseaux sociaux à l'occasion de l'Aïd Mawlid Nabawi", a indiqué le président de "Marocains pluriels", Ahmed Ghayet, dans une déclaration à la MAP.

Il s'agit également d'"exprimer notre compassion et de présenter nos condoléances aux fidèles des églises de notre pays suite au meurtre barbare de trois chrétiens dans une cathédrale à Nice, en France, et de rappeler, dans ces temps troubles, à quel point le Maroc est respectueux de toutes les confessions", a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter: "C'est aussi dire à quel point en tant que jeunes Marocains, en tant que jeunes musulmans, nous avons du respect pour les Prophètes des trois religions".

"Le Maroc est depuis toujours une lumière dans les ténèbres qui parfois enveloppent la fraternité et le vivre-ensemble. Nous voulions par notre geste montrer que les jeunes générations ont pris le relais et que nous sommes les héritiers de cette culture, de cette richesse, dont SM le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a encore fait la démonstration en invitant Sa

Sainteté le Pape François au Maroc à visiter notre pays", a relevé Ahmed Ghayet.

De son côté, le Père Laurant Berte, responsable de la paroisse Notre Dame de Lourdes de Casablanca, a souligné l'importance d'inviter chaque personne, quelle que soit sa religion, à la fraternité, la solidarité, la reconnaissance mutuelle et à l'entraide.

"Nous sommes de passage dans ce monde. Le plus important est de se préparer à la rencontre de Dieu un jour", a-t-il soutenu, estimant que le dialogue et la reconnaissance mutuelle constituent des prérequis pour le vivre-ensemble.

Et de renchérir: "Il faut savoir que nous sommes tous des frères et des sœurs. Quand on reconnaît que l'autre est l'autre de moi-même, il est difficile de lui faire du mal".

Pour sa part, le président de l'Association "Les 109", Mohamed Reda Khadfy, a indiqué que cet événement permet de montrer que le Maroc sera toujours une terre d'accueil et que toute personne peut pratiquer librement sa religion.

"Nous nous réjouissons que le Maroc n'a pas succombé aux menaces terroristes comme ce fut, malheureusement, le cas pour d'autres pays", a-t-il conclu.



## L'Europe se reconfine *De la révolte dans l'air*



Redevenus l'épicentre de la pandémie de coronavirus, les pays européens multiplient les restrictions ou restaurent le confinement, suscitant la montée de l'impatience de leurs populations voire une révolte ouverte, comme en Espagne où les manifestations se multiplient. Sur l'ensemble de l'Europe, le nombre de nouveaux cas a bondi de 41% en une semaine, représentant la moitié des contaminations signalées ces sept derniers jours dans le monde. Une flambée qui risque de submerger les hôpitaux et pousse les gouvernements à restreindre à nouveau les mouvements de leurs citoyens et fermer des pans entiers de l'économie.

Face à ces restrictions et à la crainte de casse sociale accrue, des défilés ont eu lieu samedi soir, pour la deuxième nuit consécutive, dans plusieurs villes espagnoles, suivis d'affrontements avec la police et d'actes de vandalisme et de pillage. Les troubles les plus importants se sont produits à Madrid, où de nombreux manifestants scandant "Liberté!" ont mis le feu à des bennes à ordures et érigé des barricades dans le centre de la capitale. L'opposition aux restrictions a aussi entraîné des heurts samedi soir à Rome entre la police et des centaines de manifestants, après des incidents similaires la veille à Florence et dans d'autres grandes villes italiennes ces derniers jours.

En France, où un reconfinement a été instauré vendredi jusqu'au 1er décembre, la colère des petits commerçants jugés non essentiels, contraints de fermer, est vive: ils dénoncent la concurrence déloyale des grandes surfaces, autorisées à rester ouvertes, et des plateformes en ligne comme Amazon. Le Premier ministre, Jean Castex, a exclu dimanche soir de revenir sur les mesures prévues, mais a annoncé que les grandes surfaces devraient fermer leurs rayons de produits non essentiels.

Au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec au moins 46.555 morts, le Premier ministre britannique Boris Johnson a an-

noncé un reconfinement de l'Angleterre de jeudi jusqu'au 2 décembre. Le Pays de Galles était déjà confiné, et l'Irlande du Nord en confinement partiel. Et selon le ministre Michael Gove dimanche, le confinement pourrait être prolongé. "Un cauchemar avant Noël", selon Helen Dickinson, directrice générale de la fédération des commerçants britanniques. En Autriche, "un second confinement est mis en place à compter de mardi et ce jusqu'à fin novembre", a annoncé le chancelier Sebastian Kurz. Le pays enregistre plus de 5.000 cas quotidiens, contre seulement 1.000 début octobre.

En Belgique, pays au monde où le coronavirus circule le plus, le ministre fédéral de la Santé, Frank Vandenbroucke, a appelé la population à ne pas faire de shopping dimanche, à la veille d'un durcissement du confinement pour six semaines. De longues files d'attente avaient été observées samedi dans certains magasins et rues commerçantes. En Allemagne, pays qui a également durci les restrictions, le monde de la culture, qui cesse toute activité pour plusieurs semaines, se sent particulièrement mal loti. "Nous avons l'impression d'avoir moins de valeur que les voitures, les avions ou les footballeurs", ont dénoncé de nombreux chanteurs et artistes dans une lettre ouverte. A Munich (sud), Christian Lehner, le patron du Park Cafe, ferme son établissement pour un mois. "Toute cette année est à oublier (...). Il ne s'agit plus de faire de l'argent, mais de survie économique", se désolait-il dimanche.

La Grèce a décidé un confinement partiel d'un mois à Athènes et dans les autres grandes villes à partir de mardi. Comme ailleurs, l'objectif est d'"essayer de sauver les fêtes de Noël", a expliqué le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis. En Italie, le gouvernement a imposé ces derniers jours ce que les médias qualifient de "semi-confinement": un couvre-feu dans plusieurs grandes régions, la fermeture des bars et des restaurants à 18h00, ainsi

que celle des salles de sport, de cinéma et de concert.

Selon la presse italienne, le gouvernement envisage d'annoncer un confinement des grandes villes du pays, à commencer par Milan et Naples.

En Suisse, la ville de Genève a annoncé dimanche la fermeture des bars, restaurants et commerces non essentiels face à une "sévère aggravation de la situation". Le port du masque sera également obligatoire sur toutes les remontées mécaniques des montagnes suisses tout l'hiver. Les pays européens constituent la troisième région la plus touchée avec 10,46 millions de cas, derrière l'Amérique latine et les Caraïbes (11,3 millions) et l'Asie (10,57 millions). Sur l'ensemble de la planète, ce sont plus de 46 millions d'êtres humains qui ont été atteints, dont près de 1,2 million sont morts.

Les Etats-Unis ont enregistré près de 77.000 nouveaux cas ces dernières 24 heures, au lendemain d'un record national (94.000), selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Ils sont le pays le plus touché tant en nombre de morts (230.556) que de cas (9.127.109). L'immunologiste Anthony Fauci, qui conseille le président américain Donald Trump, a critiqué la stratégie de ce dernier dans le Washington Post. Selon lui, les Etats-Unis n'auraient pas pu être "plus mal positionnés" face à la flambée actuelle et le candidat démocrate à la présidentielle Joe Biden, lui, "prend au sérieux" la pandémie, contrairement à M. Trump qui l'a toujours minimisée. La Maison Blanche a jugé "inacceptables" les propos du Dr Fauci, qui a choisi, "trois jours avant une élection (présidentielle), de faire de la politique".

Au Moyen-Orient, le ministère libanais de l'Intérieur a annoncé dimanche un couvre-feu national de 21H00 à 05H00, reconduit la fermeture des bars et boîtes de nuit "jusqu'à nouvel ordre", ainsi que le confinement total imposé à 115 villages et localités pour une se-

maine. Mais le respect de ces mesures est très aléatoire. Le Liban a enregistré 81.228 cas de Covid-19, dont 637 décès, et le nombre de nouveaux cas quotidiens dépasse allègrement le millier. En Iran, pays le plus touché de la région avec plus de 35.000 morts, les autorités ont imposé dimanche des restrictions sur les déplacements depuis et vers les villes les plus touchées, après avoir enregistré un nouveau record quotidien de 434 décès.

### Khadija Sadouk nous a quittés



Les familles Sadouk et Kazzouzi ont la douleur de vous annoncer le décès survenu mercredi 29 octobre 2020 de leur chère et regrettée Khadija Sadouk.

Ils prient le Tout Puissant d'agréer la défunte en sa sainte miséricorde.

Pour leur part les familles Krouti, Borkadi, Zaazza, Dupont, Saroute, Mdi-dech, Martelliere, Bannani, Venant et Sekraoui s'associent à cette terrible épreuve et implore Dieu d'accueillir la chère disparue en son vaste paradis.

Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons

# En pleine crise sanitaire, les Américains s'apprêtent à élire leur président



Les Américains s'apprêtent à élire leur président lors d'un scrutin opposant le président sortant, le républicain Donald Trump et son rival démocrate Joe Biden dans un contexte de pandémie de coronavirus.

Les élections présidentielle, législatives, sénatoriales américaines se déroulent traditionnellement le mardi suivant le premier lundi du mois de novembre. La présidentielle devrait se jouer dans 10 Etats clés, susceptibles de basculer en faveur d'un parti ou d'un autre. Pennsylvanie, Wisconsin, Michigan, Floride, Iowa et Ohio ont été essentiels dans la victoire de Donald Trump en 2016 face à Hillary Clinton. Et en Géorgie, Arizona, Caroline du Nord et au Texas, les sondages montrent cette année le candidat démocrate Joe Biden, l'ancien vice-président des Etats-Unis, en mesure de disputer la victoire au milliardaire républicain.

Dans une Amérique à fleur de peau,

et dans le contexte d'une épidémie de coronavirus en pleine recrudescence, M. Trump, ancien homme d'affaires de 74 ans continue à prédire une "vague" républicaine malgré des vents défavorables. "Nous allons gagner quatre ans de plus dans notre magnifique Maison Blanche!", a-t-il lancé dimanche, même si les sondages placent son rival démocrate Joe Biden en position de favori.

En plus de désigner un président, les millions d'électeurs américains voteront sur le renouvellement du Congrès. Les sièges de 35 sénateurs et 435 élus de la Chambre des représentants sont en jeu. Les démocrates sont aujourd'hui majoritaires à la Chambre des représentants et un changement de majorité est peu probable, selon les prévisions des experts.

Si Joe Biden était élu président et que les démocrates reprenaient aussi le contrôle du Sénat, le parti détiendrait tous les grands leviers du pouvoir fédéral à Washington pour la première fois

depuis les débuts de la présidence de Barack Obama.

Le scrutin américain se déroule au suffrage universel indirect et se joue selon un mécanisme particulier. Les Américains votent pour 538 grands électeurs, qui désignent le président. Pour emporter l'élection, un candidat doit décrocher la majorité absolue, soit le nombre magique de 270 grands électeurs.

Dans chaque Etat, le nombre de grands électeurs est calculé en additionnant celui des élus à la Chambre des représentants (qui varie en fonction de la population de l'Etat) au nombre de sénateurs (deux pour chaque Etat).

Au total, 230 millions d'Américains sont invités à voter pour la présidentielle, scrutin souvent marqué par une importante abstention. Mais l'élection de cette année pourrait enregistrer une forte participation. Le vote anticipé a déjà battu des records, de nombreux électeurs préférant glisser leur bulletin en avance dans l'urne pour éviter les

foules le jour de l'élection, en pleine pandémie de coronavirus.

Quelque 138 millions d'Américains avaient voté en 2016. Les sommes levées et dépensées par les équipes de campagne ont pulvérisé des records lors de cette élection. Au total, 6,6 milliards de dollars ont été déboursés par les candidats à la présidentielle, soit 2 milliards de plus que lors du duel Clinton-Trump, selon une étude du Center for responsive politics.

L'équipe de campagne de Joe Biden, qui a inondé les Etats-clés d'annonces publicitaires, est en tête des dépenses. Au total, plus de 14 milliards de dollars ont été dépensés pour l'ensemble des scrutins du 3 novembre, dont plus de 7 milliards de dollars pour des sièges au Congrès.

Le 6 janvier 2021, à l'issue du décompte officiel des votes, le Congrès annoncera solennellement le nom du président élu. Mais le résultat devrait être connu bien avant.

## En Côte d'Ivoire, le parti au pouvoir "met en garde" l'opposition "contre toute tentative de déstabilisation"



Le parti au pouvoir en Côte d'Ivoire a mis en garde dimanche l'opposition contre "toute tentative de dé-

stabilisation", celle-ci ayant déclaré ne pas reconnaître la validité de la présidentielle qui devrait aboutir à la réélection du pré-

sident Alassane Ouattara. "Le RHDP met en garde M. Affi N'Guessan (le porte-parole de l'opposition, ndlr) et consorts contre toute tentative de déstabilisation", a déclaré le directeur exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix, Adama Bictogo, lors d'une conférence de presse. M. Bictogo a aussi accusé nommément les responsables de l'opposition d'être les "commanditaires" des violences qui ont émaillé le scrutin samedi, faisant au moins deux morts. "Nous voulons déplorer les morts nés des agresseurs de l'opposition ayant pour commanditaires les différents responsables de l'opposition qui sont les sieurs Affi N'Guessan, Guikahue, Mabri et consorts", a affirmé. M. Bictogo. Il s'est toutefois abstenu de citer l'ex-président Henri Konan Bédié, leader de l'opposition en tant que chef de son principal mouvement, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

Pascal Affi N'Guessan, ancien Premier ministre de Laurent Gbagbo, était un des quatre candidats inscrits au scrutin. Maurice Kakou Guikahue est le numéro deux du PDCI, Abdallah Albert Mabri Toikeusse est un ancien ministre ayant rompu cette année avec le pouvoir, qui dirige un petit parti qui a rejoint l'opposition avant la présidentielle. "Le RHDP en appelle à la fermeté des autorités de notre pays. Nul n'est au-dessus de la loi", a insisté M. Bictogo, sans plus de précision.

L'opposition, qui a boycotté le scrutin, a appelé dimanche à une "transition civile", alors que les premiers résultats donnent sans surprise une avance écrasante au président sortant Alassane Ouattara en quête d'un troisième mandat controversé. Dans une déclaration commune lue par M. Affi N'Guessan, l'opposition a aussi appelé "à la mobilisation générale des Ivoiriens pour faire barrage à la dictature et à la forfaiture du président sortant".

Abdelghani Youmni, spécialiste des politiques publiques

## *Il faut sortir de l'imbroglie des intervenants en fusionnant le RAMED et le régime CNSS*

**Entretien**

*La généralisation de la couverture sociale est au cœur des priorités du projet de loi de Finances (PLF) 2021 qui a décliné avec précision les étapes de la mise de œuvre de ce chantier sociétal majeur.*

*Cette réforme consacre une couverture sociale au profit de tous les Marocains à travers la généralisation progressive de l'AMO et des allocations familiales, en plus de la généralisation de la retraite en faveur de la population active et de l'indemnité pour perte d'emploi au profit des citoyens ayant un emploi régulier.*

*Dans un entretien à la MAP, Abdelghani Youmni, spécialiste des politiques publiques, revient sur les détails de ce projet national inédit qui ambitionne de pallier l'éparpillement des interventions et le faible taux de couverture.*



**Comment le projet de généralisation de la couverture sociale, avec ses ambitieux objectifs, pourrait pallier les lacunes du dispositif actuel, marqué notamment par une multiplicité inefficace des acteurs?**

Les Hautes directives Royales pour garantir une couverture sociale universelle au profit des Marocains d'ici la fin 2022 constituent un véritable acte majeur de cette période. Un plaidoyer aussitôt activé par l'Exécutif pour mobiliser tous les citoyens et tous les acteurs socioéconomiques autour de cette politique publique de légitimation du progressisme social.

Un tel acte ne sera porteur que s'il est accompagné de réformes dans la gouvernance du fonctionnement et dans celle du financement. Pour ce qui est du fonctionnement, il faudra sortir de l'imbroglie des intervenants en fusionnant le RAMED financé à 75% par l'Etat au profit de 14,4 millions de bénéficiaires et le régime CNSS qui bénéficie à 3,54 millions de cotisants.

En premier lieu, il faut accélérer la digitalisation des services de la protection sociale pour responsabiliser l'utilisateur,

rendre instantané le service public et surtout baisser les coûts de toutes les productions publiques non marchandes. Secundo, mettre en place de manière concomitante le Registre social unifié "RSU", outil essentiel de traçabilité sociale des ménages et de ciblage algorithmique performant des catégories vulnérables. L'aide sociale et les transferts monétaires ne doivent être l'otage ni de la corruption ni des velléités de l'assistanat.

N'oublions pas que si nous cherchons l'amélioration de la justice sociale, elle ne pourrait être atteinte que par le changement des mentalités et des règles du jeu. D'abord réduire le millefeuille d'acteurs et des intervenants, numériser davantage et responsabiliser les bénéficiaires. Avec un modèle de société d'individus autonomes, nous pourrions construire une assiette sociale de prélèvements plus juste, assiette répartie sur tous les revenus, du travail et du capital.

**Quel montage financier faut-il pour accompagner cette refonte?**

La généralisation de l'assurance maladie nécessitera 13,8

milliards de dirhams (MMDH) dont 8,46 MMDH seront mobilisés par l'Etat et 5,3 MMDH assurés vraisemblablement par la nouvelle contribution de solidarité "CSS", cela aboutira à la disparition pure et simple du RAMED avec l'espoir de dépenser davantage pour généraliser les soins médicaux que pour assurer leur gestion bureaucratique.

Ce projet national ne se limite pas à l'assurance maladie universelle mais entend encore bâtir un système de protection sociale digne d'un Etat social et de droit. C'est une commande d'équité à mon sens qui tente d'introduire prudemment et lentement de la justice sociale qui poussera sur le terreau d'une progressive et prudente justice fiscale.

Ce choix d'agir est visible et pas seulement, dans les décisions de rupture avec les niches de contrebande qui permettra à l'Etat de collecter plus de 5 milliards de dirhams de recettes de TVA et d'impôts sur les importations. Il en faudra certainement plus d'affiliés sociaux qui cotisent et donc moins d'économie informelle dans un avenir immédiat.

**Quel apport des nouvelles mesures fiscales, notamment la nouvelle contribution sociale de solidarité?**

A vrai dire, au Maroc et comme partout, le problème de la fiscalité est que toute la population souhaite sa refonte mais sans être concernée ni de devoir participer. La nouvelle contribution sociale de solidarité ne doit pas être considérée comme un impôt mais comme une charge sociale permanente sur les revenus. Côté chiffres, le coût d'une protection sociale généralisée n'est pas de 5 MMDH, mais il sera annuellement de plus de 30 MMDH. Seul un prélèvement juste et progressif sur les plus hauts revenus, sur les sociétés industrielles et de services, sur les revenus du capital et sur les dotations touristiques dépassant un seuil, pourrait le financer.

Enfin, nous sommes tous comptables et responsables de devoir alimenter les ressources de l'Etat pour pérenniser les finances sociales et pour résorber les fractures entre les territoires et les individus en matière d'éducation, de santé et de revenus. La crise pandémique actuelle doit nous inciter à choisir entre égalité et équité sociale.



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■					■		
4							■			■
5			■			■				■
6				■						
7					■					
8							■			
9										
10			■							

**HORIZONTALEMENT**

- 1 Galatées
- 2 Habitants du Sahara - Esprit
- 3 Wafle - Eau de France - Chocorouret
- 4 Pilosème nature - Gashé souat
- 5 Étage - Le arabaou - Infinitif
- 6 Paris de français - Noire
- 7 Déclencheur - Un écalon en air
- 8 Jaurisse - Monnaie néerlandaise
- 9 Belgique
- 10 Les - Belatines

**VERTICALEMENT**

- 1 Fant
- 2 Muezzins secrets
- 3 Inté capable - Maréchaux croate
- 4 Cuisine de la gresse - Étude
- 5 Tour de chapeau - Aber
- 6 Cruchet - Sortis en état
- 7 Gouroux - Abréviation de France
- 8 Possessif - Unique
- 9 Ruite - Le bécote
- 10 Marche - Belatines

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	T	E	N	A	I	R	E
2	O	V	E	E	S	■	P	R	I	T
3	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
4	I	R	E	N	E	■	E	S	■	A
5	T	E	R	T	R	E	■	E	P	■
6	I	■	S	E	■	D	U	E	L	S
7	C	R	I	■	F	U	S	■	I	O
8	I	M	B	R	I	Q	U	E	E	S
9	E	■	L	U	E	U	R	■	■	I
10	N	U	E	■	R	E	E	L	L	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

2	9		8	3
	4		6	2
7	2		1	
9	4	1		3
3	7	9	4	5
	6		5	2
	6		1	2
5	8		9	
4	2		6	8

**Moyen**

6	7		5		2
	9		3		7
1			2	7	9
8	9	4	5		1
7				1	8
					5
	1		2	8	
	4		3		2
2			9		1
					5

**Difficile**

	9				3
6		2			1
3	5		6		8
			9	4	2
		6	4	2	
1	2	7			
2			8	7	5
9			1		3
4				8	

**Expert**

			8		5
			9		8
		3			1
7			6		8
	6	4	3	1	7
9			2		3
	1	7		4	
	5		7		
2		5			

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

1	8	5	7	9	6	3	2	4
9	3	4	5	2	8	6	1	7
7	6	2	4	3	1	8	5	9
8	1	7	6	5	9	2	4	3
2	9	3	1	4	7	5	8	6
5	4	6	2	8	3	9	7	1
6	5	8	9	7	4	1	3	2
4	2	1	3	6	5	7	9	8
3	7	9	8	1	2	4	6	5

**Moyen**

8	2	7	5	3	4	1	6	9
5	3	1	6	8	9	2	7	4
9	6	4	2	7	1	8	3	5
4	7	9	8	2	6	3	5	1
6	1	2	3	9	5	4	8	7
3	5	8	4	1	7	6	9	2
1	4	6	9	5	3	7	2	8
7	8	5	1	6	2	9	4	3
2	9	3	7	4	8	5	1	6

**Difficile**

3	8	1	2	6	5	4	7	9
5	4	9	7	1	8	6	2	3
6	7	2	9	4	3	1	5	8
9	2	3	4	5	6	8	1	7
4	6	8	1	2	7	9	3	5
1	5	7	3	8	9	2	4	6
8	1	6	5	7	4	3	9	2
7	9	4	6	3	2	5	8	1
2	3	5	8	9	1	7	6	4

**Expert**

2	8	5	1	7	6	9	4	3
4	6	1	9	5	3	7	8	2
9	7	3	4	8	2	6	5	1
1	3	9	5	2	4	8	6	7
6	2	8	7	1	9	4	3	5
5	4	7	6	3	8	2	1	9
8	9	2	3	4	1	5	7	6
3	5	4	2	6	7	1	9	8
7	1	6	8	9	5	3	2	4

## Le dirham s'apprécie face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,62% par rapport à l'euro et s'est déprécié de 0,42% vis-à-vis du dollar américain, au cours de la période allant du 22 au 28 octobre 2020, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pendant cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 23 octobre, les avoirs officiels de réserve ont enregistré une légère hausse de 0,1% pour s'établir à 293,7 milliards de dirhams (MMDH). En glissement annuel, ils ont progressé de 23,1%.

Du 22 au 28 octobre 2020, la banque centrale a injecté un total de 104,1 MMDH, dont 40,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 26,5 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 31,9 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et 5,3 MMDH au titre des opérations de swap de change, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi, durant la période du 22 au 27 octobre, à 5,7 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 1,5% en moyenne, relève la même source, ajoutant que lors de l'appel d'offres du 28 octobre (date de valeur le 2 novembre), BAM a injecté un montant de 43 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le Masi s'est apprécié de 1,1%, ramenant sa contreperformance depuis le début de l'année à 14,2%. Cette évolution trouve son origine notamment dans les progressions des indices sectoriels des "banques" de 2% et des "télécommunications" de 0,5%.

A l'inverse, les indices relatifs aux "distributeurs" et aux "assurances" ont connu des baisses de 1,2% et 0,3% respectivement.

Pour ce qui est du volume global des échanges, il a atteint 420,1 millions de dirhams (MDH), après 334,8 MDH une semaine auparavant, fait savoir BAM, ajoutant que sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 105 MDH contre 64,8 MDH la semaine dernière.

## Les prix dans la métallurgie poursuivent leur baisse



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» s'est inscrit en baisse pour le deuxième mois consécutif. A en croire le Haut-commissariat au plan (HCP), il a baissé de 0,1% au cours du mois de septembre 2020 par rapport au mois d'août 2020. Un mois plus tôt, il avait accusé un recul de 0,2% par rapport au mois de juillet 2020.

Le recul observé en septembre dernier s'explique par la baisse des prix de la «Métallurgie» (1,5%), de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,2%), du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,8%) et de l'«Industrie d'habillement» et de la «Fabrication des équipements électriques» (0,1%), selon l'institution publique.

Cette baisse est aussi la résultante de la hausse des prix des «Industries alimentaires» (0,2%), a indiqué le Haut-commissariat dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois de septembre 2020.

A titre de comparaison, la baisse en août dernier de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» avait été attribuée à la baisse de 3,5% des prix de la «Métallurgie», de 0,8% du «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège», de

0,2% de l'«Industrie d'habillement» et de 0,1% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques».

Dans une note précédente, le Haut-commissariat avait également justifié ce recul par la hausse de 0,4% des prix des «Industries alimentaires» et la «Fabrication d'équipements électriques».

Pour rappel, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» a connu trois autres baisses depuis le début de l'année. C'était au cours des mois de juin (1,8%), d'avril (0,1%) et de février (0,1%).

La baisse de l'indice au mois de juin avait été liée d'une part à la baisse des prix de l'industrie chi-

mique (8,7%), de la «Métallurgie» (3,5%), de la «Fabrication de boissons» (0,9%) et des «Industries alimentaires» et de la «Fabrication de meubles» (de 0,2%). Et d'autre part à la hausse des prix de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de l'«Industrie d'habillement» (0,2%), de la «Fabrication de textiles» (0,3%) et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,1%).

La baisse du mois d'avril avait été attribuée à celle de 0,7% des prix enregistrée dans la «Métallurgie», de 0,5% dans l'«Industrie d'habillement», de 0,3% aussi bien dans la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» que dans la «Fabrication de meubles» et enfin de 0,4% dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège». Ainsi qu'à la stagnation des prix des «industries alimentaires» et de l'«industrie chimique».

Quant à la baisse enregistrée en février 2020, elle résultait de la baisse des prix des «Industries du papier et du carton» (2,3%), des «Industries alimentaires» (0,1%), dans la «Fabrication de textiles» (0,4%) et dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» (0,2%).

Ce recul avait été aussi attribué à la hausse de 0,1% des prix enregistrée dans la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et la «Fabrication de

produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements».

Il est à souligner que la dernière hausse de ces neuf premiers mois a été enregistrée au mois de juillet (0,3%). Selon le Haut-commissariat, elle était liée à la hausse des prix des «Industries alimentaires» (0,5%), de la «Métallurgie» (1,8%) et de l'«Industrie pharmaceutique» et la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (0,1%).

L'accroissement de cet indice avait été aussi attribué à la baisse des prix de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,3%), de l'«Imprimerie et reproduction d'enregistrements» (0,8%) et de la «Fabrication de meubles» (0,2%).

Soulignons enfin qu'au cours du mois de septembre, les chiffres du Haut-commissariat montrent que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation.

Un mois plus tôt, l'indice des prix à la production du secteur des «Industries extractives» avait connu une hausse de 0,2% ; tandis que celui des secteurs de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» avait connu une stagnation.

Alain Bouthry



L'IPPIEM hors raffinage de pétrole a enregistré une baisse de 0,1% en septembre dernier

## La croissance de la masse monétaire progresse à 7,6% en septembre

Le rythme de croissance annuelle de l'agrégat monétaire M3 a augmenté de 7,6% à 1.444,6 milliards de dirhams (MMDH) en septembre, après 6,1% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution recouvre une hausse de 21,2% de la circulation fiduciaire et de 10,4% des dépôts à vue auprès des banques, ainsi qu'un ralentissement de 2,3% du rythme d'accroissement des placements à vue et une accentuation de la baisse des comptes à terme de 11,4%, explique

BAM dans une note sur ses indicateurs clés des statistiques monétaires de septembre 2020.

Par contrepartie, les avoirs officiels de réserve ont augmenté de 27,5% en septembre après 25,6% un mois auparavant et les créances nettes sur l'administration centrale de 23,7% après 19,9%, relève la même source.

En glissement mensuel, l'agrégat M3 s'est accru de 0,9%, reflétant principalement la hausse de 2% des dépôts à vue auprès des banques et de 0,3% des comptes d'épargne.

## Les banques participatives ont accordé 7,7 MMDH de financements à fin juin

L'encours des financements accordés par le secteur bancaire participatif au Maroc a atteint 7,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, en progression de 59% en glissement annuel, selon Finépolis institute.

L'encours adossé uniquement sur la Mourabaha a été marqué par une forte concentration du financement immobilier qui s'accapare à lui seul plus de 88%, précise Finépolis institute dans sa récente analyse des résultats du secteur bancaire participatif marocain à fin juin 2020. En termes de ressources, la forte progression du nombre de comptes à vue à plus de 38% en glissement annuel et l'introduction des dépôts d'investissements ont permis au secteur de mobiliser un total de 2,9 MMDH avec une progression de 19,89% sur les six premiers mois de l'année, indique la même source, notant toutefois que le ratio de transformation reste

considérablement déséquilibré avec un taux de plus de 376%. Lors du premier semestre 2020, le produit net bancaire (PNB) du secteur a progressé de 75% à 140,5 millions de dirhams (MDH), fait savoir Finépolis institute, précisant que le secteur bancaire participatif a commencé à résorber ses pertes en passant d'une perte de 207,4 MDH en juin 2019 à une perte de 183,6 MDH au S1-2020 en matière de résultat net, soit une réduction de 11%. Les charges d'exploitation ont, quant à elles, progressé de 8% pour s'établir à 315 MDH, ajoute la même source.

En termes de couverture géographique, le secteur bancaire participatif propose ses services à travers 146 agences dédiées et points de vente au sein d'agences classiques, affichant ainsi une évolution en glissement annuel de 18%.

# La filière du piment à Mohammédia passe des méthodes traditionnelles à la gestion intégrée

En périphérie de la ville de Mohammédia et tout au long des vastes superficies qui constituent une bande verte, apparaissent des champs dédiés à la culture du piment, un légume qui a généré des revenus importants aux agriculteurs de la région, passant de simples producteurs à des contributeurs dans la chaîne de production de cette "plante verte" au niveau national.

Dans une exploitation agricole située dans la commune de Chlalate à 10 km de Mohammédia, le propriétaire BC accompagné de l'un de ses fils, vient d'achever l'irrigation de champs réservés à la culture de légumes de saison, dont le piment, la plante pour laquelle la région et d'autres communes avoisinantes sont célèbres et prisées par les grandes entreprises de distribution agricole.

"C'est une terre agricole fertile

que j'ai héritée de mon père, et mise en valeur dans les années soixante pour améliorer sa fertilité", a confié cet octogénaire dans une déclaration à la MAP, ajoutant que la nécessité de diversifier le revenu "nous a imposé de varier les types de production afin de suivre le rythme des besoins du marché, et valoriser un certain nombre de nouveaux produits agricoles".

Selon lui, la culture du piment dans la région ne revêtait pas une grande importance dans le passé comme c'est le cas actuellement, en raison de l'avidité des courtiers et des spéculateurs "qui achetaient tout ce que nous produisions à des prix bas qui ne répondaient pas à nos besoins et ne couvraient même pas le coût de production".

En plus de cette situation, rappelle-t-il, la culture de ce légume était basée sur des méthodes de commercialisation traditionnelles, mais aujourd'hui, les choses ont évolué positivement surtout après l'intérêt croissant accordé à cette "plante verte" qui couvre de grandes superficies et se trouve présente dans les marchés commerciaux.

Et d'ajouter qu'après la mise en place en 2011 d'une coopérative qui s'occupe de la valorisation des récoltes, ce légume joue un rôle essentiel dans les chaînes de production agricole au niveau de la région, contribuant ainsi à générer des revenus stables au profit des agriculteurs ainsi que des opportunités d'emploi permanent pour les ouvriers agricoles.

En réalité, la création d'une coo-

opérative a eu un impact positif en ce sens que les agriculteurs de la région accordent de plus en plus d'intérêt à la culture du piment, d'autant plus que la zone d'"Oued Al Maleh" est réputée pour sa fertilité qui contribue à la production d'une grande quantité de cette variété de poivron connu par ses nombreuses spécificités par rapport à d'autres variétés de piment cultivés dans d'autres régions du Maroc.

L'intégration des agriculteurs et la collecte des récoltes dans le cadre d'une même coopérative ont contribué à la modernisation du processus de commercialisation des produits à base de piment, en suivant des méthodes modernes qui rompent complètement avec les formes traditionnelles de distribution utilisées auparavant, note pour sa part A.R., un autre agriculteur de la région.

Dans le passé, les agriculteurs de la région trouvaient des difficultés énormes à commercialiser le produit, surtout avec la présence de courtiers dans le marché qui n'hésitaient pas à contrôler les prix, et cette situation créait à l'époque aux petits agriculteurs de grands problèmes liés notamment à la faiblesse des rendements et au coût élevé de production.

Toutefois, les choses ont complètement changé surtout que "nous contrôlons maintenant l'offre et la demande, et nous réussissons à collecter toutes les productions et à les vendre à un prix raisonnable", a enchaîné A.R., ajoutant que la valorisation du piment dans les communes de Cha-



lalate, Sidi Moussa Al-Majdoub et Sidi Moussa Ben Ali, indique que la stratégie du Plan Maroc vert (PMV), mise en œuvre ces dernières années par le Royaume dans la perspective de soutenir l'agriculture solidaire, a commencé à donner ses fruits et contribué directement à améliorer le rendement d'une large frange des petits agriculteurs.

Pour sa part, S.B, technicien agricole, affirme que la culture du piment, dans le cadre du pilier II du PMV, a notamment aidé un grand nombre d'agriculteurs de la région à améliorer leurs rendements et à réaliser des revenus stables de nature à satisfaire leurs besoins, rappelant que la mise en place d'unités de valorisation du piment après le lancement du Plan Maroc vert a notamment permis

d'augmenter la production de 12 à 22 tonnes environ par hectare, de doubler le nombre des employés et de créer de nombreuses opportunités d'emploi au profit des jeunes de la région.

Jusqu'à une période récente, l'absence de moyens juridiques appropriés et de marchés pour la commercialisation de la production entraînaient un déséquilibre de profit ainsi que des dépenses supplémentaires pour les agriculteurs, poursuit-il, estimant que l'encadrement, le suivi et l'accompagnement des agriculteurs par les services du ministère de l'Agriculture ont largement contribué à la valorisation de la production et l'amélioration de la qualité à l'instar d'autres variétés agricoles.

Par Jaouad Touiouel (MAP)



Un légume qui a généré des revenus importants aux agriculteurs de la région

# L'hydrogène, un pilier de la transition énergétique

L'hydrogène constitue aujourd'hui un pilier majeur pour la réussite de la transition énergétique, a récemment estimé Nidhal Ouerfellil, haut représentant régional du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) pour les pays du Sud de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

S'exprimant lors d'un webinaire, sous le thème "L'hydrogène, opportunités d'industrialisation au Maroc et retour d'expérience de l'industrie française", M. Ouerfellil a souligné que le paysage énergétique fait face à plusieurs défis d'approvisionnement en énergie et de rationalité écologique. Il s'agit

notamment, d'après l'expert, de garantir une sécurité énergétique durable qui assure et maintient la croissance du niveau de vie, tout en préservant l'environnement.

Il a, à cet égard, salué la volonté du Maroc de diversifier son bouquet énergétique, avec une forme de stockage et des réseaux électriques classiques de gaz, rapporte la MAP.

Pour sa part, le secrétaire permanent du cluster Solaire, Rachid Bayed, a relevé que le Maroc s'inscrit dans une politique volontariste de développement massif des énergies renouvelables aussi bien à travers de grands projets ou encore de l'efficacité énergétique,

soulignant qu'aujourd'hui c'est une ambition portée au plus haut niveau et prouvée notamment par un parcours aussi important durant les dix dernières années avec plusieurs chantiers entamés.

"Le secteur énergétique connaît une transformation à tous les niveaux", a-t-il fait observer, relevant que le Maroc dispose d'importants atouts pour devenir une plateforme d'énergies renouvelables et d'un potentiel technique assez intéressant en la matière. De son côté, Sylvain Brémond, directeur adjoint de Capenergies, a indiqué que ce webinaire est une occasion idoine pour informer sur l'état des lieux du développe-

ment industriel de l'hydrogène, les opportunités d'y investir au Maroc et les perspectives de développement à l'avenir.

Il s'agit aussi de partager l'expérience des acteurs français concernant les freins, les barrières et les coûts d'industrialisation de quelques projets pilotes, ainsi que la situation du marché en France.

Initié par le cluster Solaire en collaboration avec la Fédération de l'énergie et le cluster français Capenergies, ce webinaire s'inscrit dans le cadre des missions d'accompagnement, de renforcement des compétences et de promotion du secteur des énergies renouvelables.

# La culture à l'ère de la pandémie

## *Quand art et numérique s'entremêlent*



Entre annulation des manifestations culturelles et fermeture des espaces artistiques, l'industrie culturelle marocaine a subi de plein fouet les effets de la pandémie de Covid-19. Sans vouloir, pour autant, s'enliser dans la crise ni cesser d'enchâter les amoureux de l'art, certains artistes et professionnels se sont sitôt adaptés en misant sur le numérique.

Concerts en ligne, expositions virtuelles, ou encore films gratuitement accessibles sur la toile sont autant de formules qui ont été adoptées dès le déclenchement de la pandémie au Maroc avec parfois une touche de solidarité et de charité lesquelles ont rencontré un large écho sur les réseaux sociaux.

Une sorte de résilience culturelle face à des circonstances très singulières, mais aussi et surtout une manière de repenser l'organisation des événements culturels, ne serait-ce que que le temps de la pandémie, et dont les opérations de report ou des annulations en cascade ont entraîné dans leur sillage des pertes non négligeables en termes d'emploi et de création de la valeur.

Ces concepts dont certains existent même avant la crise de coronavirus, particulièrement à l'étranger, sont au goût de plusieurs mélomanes, cinéphiles et autres passionnés des arts. Joignant l'utile à l'agréable, ils permettent de préserver ce lien entre artistes et public, sans enfreindre les règles de la distanciation sociale.

Certains y trouvent une occasion d'exprimer et partager bonheur et émotion durant cette crise si épouvantable, tandis que pour d'autres, ces nouveaux champs de production culturelle ne pourraient jamais remplacer la magie du spectacle vivant sous toutes ses formes d'expression artistique et culturelle.

Pour le Directeur fondateur de Visa For Music, Brahim El Mazned, les artistes et les professionnels du secteur culturel ont fait preuve de créativité et d'adaptation en créant des formats d'activités culturelles et artistiques qui maintiennent une dynamique créatrice d'une valeur, aussi minime qu'elle soit. "C'est vrai que le numérique a rendu le spectacle accessible pendant le confinement et a permis aux artistes de se réinventer. Mais malheureusement, le spectacle vivant souffre déjà de fragilité structurelle et on ne peut pas limiter son rôle dans ce changement vers le numérique", confie M. El Mazned dans une interview accordée à la MAP. "Cette crise nous confirme que le numérique ne pourra jamais remplacer l'émotion du live et la rencontre directe entre un artiste et ses spectateurs", affirme M. El Mazned, également Fondateur de l'agence culturelle Anya. Le digital change le processus de la création artistique de la production à la diffusion, en modifiant également le rapport de l'artiste avec son public, observe-t-il, précisant que le numérique est un outil à développer, à maîtriser et

à intégrer dans les stratégies de communication, comme complément au spectacle vivant.

Pour redynamiser et redonner une nouvelle image à l'espace collectif, il faut également donner à la culture des places autres que celle d'Internet et celui de l'univers digital, estime notre interlocuteur, qui est par ailleurs directeur artistique du Festival Timitar des Musiques du Monde, une manifestation principalement dédiée à la culture amazighe. Certes, les acteurs culturels et les artistes devront s'adapter aux nouvelles réalités et accepter de se produire différemment, dans d'autres lieux adaptés et devant un public limité. Les artistes ont toute la capacité pour s'adapter à ces nouvelles réalités, quelle que soit leur nature ou leur capacité (petites salles, cafés littéraires, écoles...), avec des formats plus adaptés, rassure-t-il.

Par ailleurs, M. El Mazned a relevé que la culture qui joue un rôle essentiel dans le développement humain en tant que levier d'intégration sociale, "ne doit pas passer à la trappe en ces temps de crise".

A cet égard, M. El Mazned appelle à repenser l'organisation d'activités à travers l'invention de nouveaux lieux de spectacles comme les établissements scolaires, les jardins publics, les hôpitaux, ou encore les établissements pénitentiaires.

Aux yeux de ce membre de la Banque d'expertise UE/UNESCO, la pandémie de Covid-19 a mis à genoux

beaucoup de secteurs, y compris celui de la culture. C'est une crise inédite qui a non seulement impacté notre région, mais le monde entier.

En effet, les derniers chiffres de la Fédération des Industries Culturelles et Créatives (FICC) en disent long sur cette agonie dont a été victime le secteur de la culture. Ce sont environ 100.000 emplois qui ont été directement impactés par cette crise sans précédent, alors que près de 1.100 entreprises ont accusé 70% de baisse de leur chiffre d'affaires en moyenne. L'impact économique de cette crise est ainsi estimé, par la Fédération qui relève de la CGEM, à de 2 milliards de dirhams pour le secteur des industries culturelles et créatives.

A l'échelle mondiale, la pandémie de Covid-19 a eu un impact sur 95% des 60.000 musées dans le monde, alors que les pertes pour l'industrie cinématographique mondiale, à titre d'exemple, sont estimées à plus de 10 milliards de dollars US, selon l'Unesco.

Autant dire que la crise sanitaire que nous vivons a non seulement mis en évidence l'importance de la culture en tant que mode sublime d'expression de l'humanité, mais également comme vecteur clé du développement économique et social. Le secteur culturel et créatif se doit encore de faire montre de résilience sans égal face à cette pandémie si particulière, en donnant de nouvelles dimensions à la façon d'investir et de créer la valeur dans le secteur.



## Sean Connery souffrait de démence, révèle son épouse

L'acteur écossais Sean Connery, décédé à l'âge de 90 ans, souffrait de démence et il est décédé "paisiblement", selon son épouse, citée dimanche par le tabloïd *The Mail on Sunday*. "Au moins il est mort dans son sommeil et c'était très paisible. J'étais avec lui tout le temps et il s'est simplement éteint. C'est ce qu'il voulait", a déclaré Micheline Roquebrune, portraitiste française que le légendaire interprète de 007 avait épousé en secondes noces en 1975. "Il était atteint de démence et cela avait vraiment eu des effets négatifs sur lui", a-t-elle révélé.

"Il était magnifique et nous avons eu une vie merveilleuse ensemble", a aussi confié Mme Roquebrune. "Ça va être très dur sans lui, je le sais. Mais cela ne pouvait pas durer éternellement et il est parti pai-

siblement", a-t-elle ajouté. Sean Connery est mort entouré de sa famille, à Nassau, aux Bahamas. Il n'était "pas bien depuis un certain temps", a déclaré son fils Jason Connery à la BBC. Les hommages ont afflué après l'annonce de son décès samedi. Le président américain Donald Trump a souligné son "caractère bien trempé", assurant que l'Écossais l'avait aidé dans ses projets en Écosse, où Donald Trump possède un golf. "J'avais du mal à obtenir les approbations pour un grand projet de développement en Écosse lorsque Sean est intervenu et a crié: «Laissez-le construire ce fichu truc»", a tweeté le président américain. "C'était tout ce dont j'avais besoin, tout s'est passé à merveille à partir de là". De nombreuses figures du cinéma ont aussi rendu hommage à l'Écossais, premier

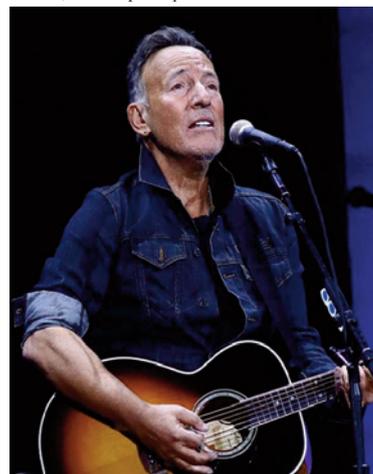
acteur à se glisser dans le costume de James Bond, dans "Dr No" en 1962. Chacun des acteurs qui lui ont succédé dans le rôle de "007" l'ont regardé "avec vénération et admiration", a déclaré Pierce Brosnan qui a interprété James Bond dans 4 films. "Sir Sean Connery, vous étiez mon plus grand James Bond, pour le garçon que j'étais et pour l'homme qui est devenu lui-même James Bond", a dit Pierce Brosnan. Autre interprète de "007", le Britannique Timothy Dalton a loué la "merveilleuse présence" de Sean Connery. Il a "capturé une époque, les années soixante", a salué l'Australien George Lazenby, qui a joué 007 dans "Au service de Sa Majesté". Sean Connery est "l'un des vrais grands du cinéma", lui a aussi rendu hommage le Britannique Daniel Craig.

## Bouillon de culture

### Springsteen

Le chanteur américain Bruce Springsteen a prêté sa voix et l'une de ses chansons pour une publicité de l'équipe de campagne de Joe Biden, signe fort de son soutien au candidat démocrate à trois jours du scrutin présidentiel.

Ce n'est pas la première fois que l'icône du rock américain émet un signe en faveur de l'ancien vice-président. En août, il avait permis à Joe Biden d'utiliser le titre "The Rising" pour accompagner un montage vidéo diffusé lors de la première journée de la convention démocrate. Il a aussi beaucoup critiqué publiquement Donald Trump, qualifié d'"escroc" et de "menace pour notre démocratie". Dans le film publicitaire diffusé pour la première fois samedi, Bruce Springsteen met en avant les racines de Joe Biden et sa ville d'origine, Scranton, en Pennsylvanie, Etat clé de l'élection présidentielle. "Scranton, Pennsylvanie. Ici, le succès n'est pas donné. Il se forge avec de la sueur, du cran et de la détermination", démarre le "Boss". Une référence à peine voilée à Donald Trump, dont le père millionnaire lui a donné, de son vivant une bonne partie de sa fortune. "Cet endroit ne l'a pas quitté", dit le rockeur de 71 ans. "C'est plus que l'endroit d'où il vient, c'est ce pour quoi il se bat."



## Report de la remise du Prix Goncourt



Le Goncourt, plus prestigieux prix littéraire français qui devait être décerné le 10 novembre, a été reporté sine die par "solidarité" avec les librairies, contraintes de fermer en raison de l'épidémie de Covid-19, a annoncé à l'AFP la déléguée générale de l'Académie Goncourt Françoise Rossinot. "Le prix Goncourt est remis à une date indéterminée puisque le 10 novembre les librairies ne seront pas ouvertes. Pour les académiciens il n'est pas question de le remettre pour qu'il bénéficie à d'autres plateformes de vente", écrit-elle dans un court message.

Par ce geste, les académiciens du Goncourt "tiennent à exprimer leur solidarité avec les libraires", poursuit le texte.

Un autre prix littéraire, l'Interallié, a dit avoir pris la même décision. "Il y aura bien une sélection de finalistes le 12 novembre. Mais on ne remettra pas le prix tant que les librairies seront fermées", a déclaré à l'AFP une porte-parole du jury. Or la ministre de la Culture Roselyne Bachelot a confirmé jeudi soir qu'il n'y aurait pas d'exception pour ces points de vente. "Les librairies ne font pas pour le moment partie des commerces ouverts. Mais elles pourront, comme les disquaires d'ailleurs organiser des activités de livraison et de retraits de commandes, c'est-à-dire le «click and collect», a-t-elle souligné. Et comme pour d'autres types d'enseignes, "nous verrons dans 15 jours au regard de la situation sanitaire si une ouverture classique redevient possible", a poursuivi la ministre.

Une romancière et trois romanciers restent en lice pour le prix Goncourt: Djaili Amadou Amal ("Les Impatientes"), Hervé Le Tellier ("L'Anomalie"), Maël Renouard ("L'Historigraphe du Royaume") et Camille de Toledo, ("Thésée, sa vie nouvelle").

**MODIFICATION**  
 1/- suivant au PV de l'AGE en date du 09/09/2020 de la société YACTEC SARLAL, il a été décidé :  
 2/- Transfert du siège social : Du : 26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETAGE 1 CASABLANCA à la Nouvelle adresse : CASABLANCA, 5 RUE 7 LOT ESSAADA 3EME ETAGE SIDI BERNOUSSE.  
 3/- la mise à jour des statuts 11-7-Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 21/10/2020 sous le numéro 750817.  
**N° 9079/PA**

**COST PRINT SARL AU CONSTITUTION**  
 Aux termes d'un acte SSP en date du 07/07/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
 Dénomination : COST PRINT  
 Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique  
 Objet: Tous travaux d'infographie, d'impression, d'édition et d'enseignement lumineux  
 Siège Social : 152 LT ASSAKAN AL MOURRI BD IBN ADRA EL ORRAKOCHE CASABLANCA  
 DUREE: 99 ans.  
 Capital Social: Fixée à 100,000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune ;  
 1000 Parts attribuées à MR. ACHIRAQ AHMED. GERANCI ;  
 2 MR. ACHIRAQ AHMED, gérant de la Société.  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 09/10/2020 sous le N° 749188 La Société est immatriculée au RC N° 475339.  
**N° 9080/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET**

**FORÊTS OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA FOUH BEN SALAH**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°15/2020/DA DU 30/11/2020 à 10 H 30**  
 Le lundi 30/11/2020 à 10 H 30 Min, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres sur offre de prix, pour : l'élaboration d'un Schéma directeur de télégestion des réseaux d'irrigation localisée dans le périmètre des Béné Moussa, ORMVA du Tadla.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et Marchés du Département des Aménagements (DA) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres sur offre de prix, pour : l'élaboration d'un Schéma directeur de télégestion des réseaux d'irrigation localisée dans le périmètre des Béné Moussa, ORMVA du Tadla.  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre Vingt seize Mille Dirhams (996 000,00dh) Toutes Taxes Comprises.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla et à l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 2014 du 4/9/2014, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les concurrents peuvent déposer leurs Offres de soumission :

- Soit contre récépissé au Bureau d'ordre de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 - Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 - Soit déposés par voie électronique via le portail des marchés publics ;  
 - Soit remis en séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 Il est prévu une visite des lieux le 16/11/2020, le rendez-vous est fixé à 10h au siège du Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.  
 Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.  
**N° 9081/PA**  
**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS**  
**OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA FOUH BEN SALAH**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24 /2020/DA DU 30/11/2020 à 11 heures**  
 Séance publique  
 Le Lundi 30/11/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour : Travaux de modernisation des réseaux d'irrigation et d'ouvrages d'ait dans la zone d'action de l'ORMVA du Tadla (Périmètres des Beni Moussa et des Beni Amir : province Fquih Ben Salah, Beni mellal et Azilal).  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau

Administratif et Marchés du Département des Aménagements (DA) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Cent Cinquante Mille Dirhams (350.000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix Neuf Millions Trois Cent Cinquante et Un Mille Sept Cent Dix Huit Dirhams et 10 cts. Toutes Taxes Comprises (19 351 718,10 DH TTC).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla. Au choix du concurrent, les plus peuvent être :  
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre central de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 - Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances n°2014 en date du 01/09/2014 ;  
 - Soit remis séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 6 et 7 du Règlement de consultation.  
 Le dossier technique prévoit une copie certifiée conforme à l'original du

certificat de qualification et de classification conformément aux Arrêtés du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime N°3032-13 et N° 3033-13 du 01 Novembre 2013 ;  
 - Branche d'activités : 4 « Travaux de pose de canaux portés et conduite d'irrigation » ;  
 - Qualification : 4.2 « Travaux de pose de canaux portés » ;  
 - Classe minimale demandée : 3.  
**N° 9082/PA**  
**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS**  
**OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA FOUH BEN SALAH**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix n°26/2020/DA du 30/11/2020 à 11 H 30**  
 Séance Publique  
 Le Gouvernement Marocain a obtenu un Prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), n° 8514-MA, pour financer les coûts du Projet de Modernisation de la Grande Irrigation (Périmètre du Tadla). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du Marché de Prestations relatif à « Travaux d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments administratifs de l'ORMVA du Tadla dans la zone de reconversion des systèmes d'irrigation ».  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et des Marchés du Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut, également, être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Ledit dossier téléchargé peut être présenté comme document dans l'ordre du soumissionnaire.  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Sept Mille Cinq Cent Dirhams (17.500,00 DH)  
 L'estimation des coûts des travaux établis par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Vingt Cinq Mille Cinq Cent Dix Huit Dirhams, Toutes Taxes Comprises (925 518,00 DH TTC).  
 Les concurrents peuvent déposer leurs offres de soumission :  
 • Soit contre récépissé au bureau d'ordre de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 • Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah ;  
 • Soit déposés par voie électronique via le portail des Marchés Publics ;  
 • Soit les remettre en séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 Une visite des lieux où seront effectués les travaux objet du présent appel d'offres, est prévue pour le 16/11/2020 à 10h. Rendez-vous au Département des Aménagements de l'ORMVA du Tadla  
 L'ouverture aura lieu le lundi 30/11/2020 à 11 : 30 heures à la salle de réunion du siège de l'ORMVA sis à Fquih Ben Salah.  
 Le contenu, la liste des pièces justifiant les capacités et les qualités, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 6,12, 14,18 et 19 du règlement de consultation de cet Appel d'offres.  
**N° 9083/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE TERRITORIALE EL BOROUJ**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 02/BOR/2020**  
**Séance publique**

Il sera procédé au siège de la COMMUNE TERRITORIALE EL BOROUJ une séance d'ouverture des plis

A.O.N°:	Objet du Marché	Date d'ouverture	L'heure	Caution provisoire	Estimation
02/BOR/2020	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES FOYERS ME/BT DES QUARTIER MELLALA 2, CAID BOULAFIA ET FOGRA.	26/11/2020	10h00	40 000,00 DH	616 670,84 DH TTC

**LOT UNIQUE.**

relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la commune territoriale El borouj.  
 Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° : 2.12.349 du 8 Joumada II 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

➤ **Les concurrents peuvent:**

- 1- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune;
- 2- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- 3- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit soumissionner par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 et 09 du règlement de consultation.

**N° 9085/PA**

**ROYAUME DU MAROC** **الجمهورية المغربية** **المملكة المغربية**  
 Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie  
 Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**FSBM**  
 FACULTÉ DES SCIENCES BEN M'SIK

**Avis d'appel d'offres ouvert N°01FSR/2020 (Séance publique)**

Le Jeudi 26/11/2020 à 11h00, il sera procédé, au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis :9, rue Taïeb Ibaou Ziad Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**« Achat de matériels informatiques destinés à la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca en lot unique »:**

Désignation	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Estimation en DHs TTC
Ordinateur portable	20.000,00	1 699 920,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des affaires économiques et financières de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca à l'adresse suivante : Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences Ben M'Sik de Casablanca au plus tard le 25/11/2020 à 15h ;
- Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont prévues par l'article 06 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Le délai de dépôt de la documentation et des prospectus techniques expire au plus tard le 25/11/2020 à 15h et doit être déposé auprès du service marché de la Faculté des Sciences Ben M'SIK Casablanca.

**N° 9084/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, de la Formation  
professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
Académie Régionale  
de l'Éducation  
et de la Formation  
Région Sous Massa  
Direction Provinciale  
de Tiznit  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT AU RABAIS  
OU A MAJORATION  
N° 36/1/2020  
Le 27/11/2020 à 10h00, il  
sera procédé à la salle des  
réunions de la Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation  
et de la Formation Sous  
Massa à Tiznit, à l'ouverture  
des plus relatifs à l'appel  
d'offres ouvert au rabais ou  
à majoration n°  
36/1/2020 suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
AVANT L'OUVERTURE DE  
LA TRANSFORMATION  
DU SECTEUR SCOLAIRE  
ELILOU D'AYGULI CENTRE  
AFELJA IGHIR EN ÉCOLE  
COMMUNICATAIRE-PROVINCE  
DE TIZNIT  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
service des affaires adminis-  
tratives et financières au  
siège de la Direction Provin-  
ciale de l'Académie Régio-  
nale de l'Éducation et de  
la Formation Sous Massa à  
Tiznit ou téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des  
Travaux est fixée à : 3 563 724,00  
(trois millions cinq cent  
soixante-trois mille sept  
cent vingt-quatre dirhams)  
TTC.  
- Le cautionnement provi-

soire est fixé à : 350 000,00 dhs  
(Cinquante-cinq mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27, 29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 d u 8 Joumada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis au bureau des  
marchés de la Direction  
Provinciale de l'Académie  
Régionale de l'Éducation  
et de la Formation Sous  
Massa à Tiznit ;  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit transmettre leurs plis  
par voie électronique via le  
portail marocain des mar-  
chés publics ;

- Soit les remettre au Prési-  
dent de la Commission  
d'appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ouver-  
ture des plis.  
Les concurrents doivent  
présenter les pièces justi-  
ficatives prévues par l'article  
10 du règlement de consulta-  
tion.

Les concurrents installés au  
Maroc doivent produire  
une copie certifiée conforme  
à l'original du certificat de  
qualification et de classifica-  
tion dans le secteur, la classe  
minimale et la qualification  
exigés suivants :  
Secteur : A - Construction,  
Qualification exigée : A2.

Classe minimale : 3  
Les concurrents non instal-  
lés au Maroc sont dispensés  
de produire le certificat cité,  
ci-dessus, mais doivent  
fournir le dossier technique  
tel que prévu par l'article 10  
du règlement de consulta-  
tion.

N° 9054/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit  
Direction Provinciale de Tiznit

26 NOVEMBRE 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36/1/2020

Le 26/11/2020 à 10h00, il sera procédé à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°36/1/2020, relatif à :

N° DU LOT	OBJET	ESTIMATION EN DHS TTC
LOT 01	LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX EN TROIS LOTS :	12000,00 (DEUX MILLE DIX MILLE DIRHAMS)
LOT 02	LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TRENTE-TROIS SALLES EN PREFABRIQUE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT	58320,00 (CINQUANTE-HUIT MILLE TROIS CENT VINGT-DIX DIRHAMS)
LOT 03	LE CONTRÔLE DES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX-SEPT SALLES DE PRÉSCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT	16560,00 (SEIZE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit ou téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 9052/PA

السلطنة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التربية والتعليم  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit  
Direction Provinciale de Tiznit

26 NOVEMBRE 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS

Le 30 Novembre 2020, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Asso-Zag, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les lots uniques, comme suit :

ADD N°	Intitulé du Projet	Estimation	Cautionnement	Horaire
31/2020/INDH	Acquisition du matériel et des équipements d'un atelier de tapisserie au profit de la coopérative Arwaybar.	146 964,00	6 000,00	13h
32/2020/INDH	Acquisition du matériel et des équipements des travaux d'électricité au profit de la coopérative Ahl Bouaid	94 968,00	4 000,00	13h 30 mn

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n° 2-12-349 d u 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Asso-Zag.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit par Soumission électronique via le portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation notamment articles.  
N° 9050/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit  
Direction Provinciale de Tiznit

26 NOVEMBRE 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°37/1/2020

Le 26/11/2020 à 15h00, il sera procédé à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° ADD	OBJET	ESTIMATIONS TTC EN DHS
37/2020	LA RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTRÔLE ET ESSAIS DES MATERIAUX EN TROIS LOTS :	3 999,68
LOT 1	LA RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTRÔLE ET ESSAIS DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE BND HAZM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT.	trois mille neuf cent quatre vingt dix neuf mille six cent quatre vingt dix huit dirhams
LOT 2	LA RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTRÔLE ET ESSAIS DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CINQ SALLES EN PREFABRIQUE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT.	25 920,00 (vingt-cinq mille neuf cent vingt dirhams)
LOT 3	LA RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTRÔLE ET ESSAIS DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE SALLES DE PRÉSCOLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE A TIZNIT.	14 000,00 (quatorze mille quatre cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit ou téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les concurrents doivent produire les certificats de qualification pour les domaines d'activités suivantes :  
-Activité : CQ  
-Qualifications : CQ1 - Catégorie minimale :4  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.  
N° 9051/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Tiznit  
Direction Provinciale de Tiznit

26 NOVEMBRE 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 30/2020/CH/INV

Le 26 novembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le directeur provincial du MENFPERS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot	OBJET	Montant de l'estimation	Montant de cautionnement provisoire
01	Les travaux de construction de huit (08) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Ahl, Oud, Mijara et Lougoua, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	412 800,00 Dhs (quatre cent douze mille huit cents dirhams)	7 000,00 Dhs (sept mille dirhams)
02	Les travaux de construction de huit (08) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Bouabou, Chaharim, Timouli, N'ali, Abderrahman et Tannouch, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	412 800,00 Dhs (quatre cent douze mille huit cents dirhams)	7 000,00 Dhs (sept mille dirhams)
03	Les travaux de construction de trois (03) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Lougoua, Zouia, Assila et Lougoua, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	150 000,00 Dhs (cent cinquante mille dirhams)	3 000,00 Dhs (trois mille dirhams)
04	Les travaux de construction de huit (08) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Lougoua, Zouia, Assila et Lougoua, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	412 800,00 Dhs (quatre cent douze mille huit cents dirhams)	7 000,00 Dhs (sept mille dirhams)
05	Les travaux de construction de huit (08) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Imzouga, Mejar et Moudou, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	412 800,00 Dhs (quatre cent douze mille huit cents dirhams)	7 000,00 Dhs (sept mille dirhams)
06	Les travaux de construction de sept (07) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Lalla Azzou, Dhal et Moudou, Sidi, Ghazou et Tagragoua, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	361 200,00 Dhs (trois cent soixante et un mille deux cents dirhams)	5 000,00 Dhs (cinq mille dirhams)
07	Les travaux de construction de six (06) blocs sanitaires aux établissements primaires, implantés aux communes Lalla Azzou, Dhal et Moudou, Sidi, Ghazou et Tagragoua, relevant de la Direction provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS	309 600,00 Dhs (trois cent neuf mille six cents dirhams)	5 000,00 Dhs (cinq mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA,  
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-24 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME  
N° 9053/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION  
CUTTAIM OULID NOUN  
PROVINCE  
D'ASSA ZAG  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N°28/2020/BC  
Le 26/11/2020 à 13h, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour les lots uniques ventilés comme suit:

Travaux d'aménagement et d'installation électrique au sein du Secrétariat général de la Province d'Assa-Zag Estimation du projet: 1 934 184,80 Dh TTC

La caution provisoire : 60 000,00 Dh (Soixante mille Dh)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada 1 1431 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation, notamment article 8.

N° 9057/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
du Développement Rural

et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de  
l'Agriculture de  
Beni-Mellal\_Khémifra  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°25/2020

Le Jeudi 26 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Assistance technique pour le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement de la piste rurale reliant douar Sremt et Ili N'irghist sur 14,7 km au niveau de la commune territoriale Tabant, cercle et province d'Azilal, prévue dans le cadre du programme de réduction des disparités territoriales et sociales (PRDTS).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent trente-sept mille deux cent quatre-vingts dirhams (437 280,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément aux dispositions du décret n° 2.98.984 du 22 mars 1999, les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (D4).

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 9058/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PRIVINCE D'EL JADIDA  
CERCLE DE SIDI SMAIL  
CAIDAT D'OULED  
HAMDAE  
C.T SI HSAIEN  
BEN ABDERRAHMANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° 2 / 2020

Le 26/11 /2020 à 11 heures, Il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif TRAVALX D'AMENAGEMENT DE 6,4 km DE PISTE A LA CT SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE -PROVINCE D'EL JADIDA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de CT SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dhs (soixante mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 471.373,00 Dhs (Quatre cent soixante dix mille trois cent soixante dix dhs toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique

au portail des marchés publics pour les concurrents qui disposent des signatures électroniques homologuées par Barid Al Maghrib

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de CT SI HSAIEN BEN ABDERRAHMANE

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1<sup>er</sup> 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés relevant de la direction provinciale de TAOURIRT.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés auprès du bureau des Achats- service des ressources humaines et des affaires administratives et financière de la direction provinciale de TAOURIRT avant le : 26/11/2020 à 12H00min (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation,

N° 9056/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NADOR  
FACHALIK  
D'AL AAROUJ  
COMMUNE URBAINE  
D'AL AAROUJ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
(Séance publique)

Le Jeudi 26/11/2020 à 11 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune d'Al Aarouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix suivant :

• Appel d'offres n° : 03/2020 relatif aux travaux de construction de voies urbaines à la Commune d'Al Aarouj.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Commune d'Al Aarouj (Service des marchés), ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° : 2.12.349 du Joumada 1 1431 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement Provisoire est fixé à : CINQ MILLE DIRHAMS (5.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent Quatre Vingt Neuf Mille Sept Cent Vingt Dirhams ( 189.720,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article : 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la Municipalité;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Commune d'Al Aarouj (Service des marchés), ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://WWW.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° : 2.12.349 du Joumada 1 1431 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le cautionnement Provisoire est fixé à : CINQ MILLE DIRHAMS (5.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent Quatre Vingt Neuf Mille Sept Cent Vingt Dirhams ( 189.720,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article : 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés à la Municipalité;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article : 25 du décret n° : 2.12.349 précité.

1) Dossier administratif comprenant :

a) La déclaration sur l'honneur.

b) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

c) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

d) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an.

e) L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

f) Certificat d'immatriculation au registre du commerce.

II) Dossier technique comportant :

a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.

b) Les attestations délivrées par les hommes d'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 9060/PA

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOURIRT  
**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
Le 27/11/2020, à partir de 10:00 H, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale sis au : Boulevard Méd VI - BP 238 - Taourirt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)
06/EXP/2020	L'Achat de Fournitures de Bureau au profit des Etablissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Taourirt-AREFOR-	27/11/2020 10H00'	1.600,00	120.853,81
07/EXP/2020	L'Achat de Fournitures d'Enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire relevant des Ecoles primaires - Direction Provinciale de Taourirt - AREFOR-	27/11/2020 10H30'	2.700,00	197.880,00
08/EXP/2020	L'Achat de Fournitures d'Enseignement Préconisées au vote de l'Education non formelle relevant de la Direction Provinciale de Taourirt- Académie régionale d'éducation et de formation de la région de l'oriental-	27/11/2020 11H00'	400,00	31.993,00
09/EXP/2020	L'Achat de Guides pédagogiques au profit des Educateurs de l'enseignement préscolaire relevant des Ecoles primaires - Direction Provinciale de Taourirt - AREFOR-	27/11/2020 11H30'	2.500,00	180.575,00
10/EXP/2020	Achat de matières et Fournitures d'Hygiène et de Santé destinées aux Etablissements scolaires relevant de la DP Taourirt dans le cadre de la lutte contre le Virus corona COVID 19.	27/11/2020 12H00'	4.300,00	301.975,20

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des marchés relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1<sup>er</sup> 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés relevant de la direction provinciale de TAOURIRT.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés auprès du bureau des Achats- service des ressources humaines et des affaires administratives et financière de la direction provinciale de TAOURIRT avant le : 26/11/2020 à 12H00min (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation,

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE OULED ALI YOUSSEF  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE**  
Le 04/12/2020 à partir de 11 h, il sera procédé en séance publique dans le bureau, du président de la commune, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres des prix, relevant de la commune ouled ali youssef, province de boulemane.

N° D'ALO	Objet de l'appel d'offres	Caution provisoire en (dhs)	Estimation administrative en (dhs)	Heure d'ouverture des plis
06/EXP/2020	Approuvisionnement Eau Al Youssef: en cas possible commune ouled ali youssef province de boulemane	6 000,00	201 720,00	11 H 00 min
07/EXP/2020	Approuvisionnement douar Djicac, La Saada et l'irache en cas d'écoulement. Approuvisionnement Eau Esswai Ras ouled parache, commune ouled ali youssef province de boulemane	3 000,00	84 576,00	11 H 30 min

• Le maître d'ouvrage est: Monsieur le Président de la commune ouled ali youssef.  
• Le dossier d'appel d'offres sera :  
\* Soit le retiré du service des marchés de la commune  
\* Soit le téléchargé, à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
• Le dossier d'appel d'offres sera :  
\* Soit l'envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la commune  
\* Soit le remis contre récépissé au bureau de service technique  
\* Soit le déposés directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis  
\* Soit porté par par une soumission électronique à partir du portail des marchés de l'Etat  
• Les pièces justificatives à fournir sont: celles indiquées à l'article 8 du règlement de la consultation

N° 9055/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE NOUACEUR**  
**COMMUNE**  
**BOUSKOURA**  
**DIRECTION**  
**DES SERVICES**  
**DIVISION DES TRAVAUX**  
**COMMUNAUX**  
**APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°01/2020/CB/DTC**  
**Marché reconductible**  
 Le 26/11/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : OBJET : ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS : JARDINS ET FORETS SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR (Espace vert du giratoire Matimex ; Espace vert du giratoire la trémie ; Espace vert du giratoire du palais ; Espace vert du giratoire du centre ; Espace vert du giratoire de la gare ; Espace vert du giratoire de la province ; Espace vert du giratoire de la RP3011 ; Espace vert du giratoire de la forêt ; Espace vert du giratoire de la ville verte ; Espace vert du giratoire Prestigia ; jardin de la commune ; Espace vert de l'espace la trémie ; Espace vert du parc aquatique de Bouskoura jardin sources oued Bouskoura ; Espace vert longeant les routes provinciales 3009,3011,3013 et 3020 ; Espace vert du refuge axial pénétrant Alizdihar ; Espace vert du refuge axial de la piste sidi Naimi ; Espace vert du refuge axial de la BO24 et ses accotements ; Espace vert des refuges axiaux de la BO38 ; Espace vert du refuge axial et accotements de la BO21 ; Espace vert du refuge axial de la BO29 ; Espace vert du refuge axial de la piste Tadart Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune-bouskoura2017@gmail.com Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250 000,00 DH (Deux Cent cinquante mille dirhams). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 4606800.00 DH (Quatre million six cent six mille huit cent dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics. Une visite du lieu est prévue le 23/11/2020 à 11h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE NOUACEUR**  
**COMMUNE**  
**BOUSKOURA**  
**DIRECTION**  
**DES SERVICES**  
**DIVISION DES TRAVAUX**  
**COMMUNAUX**  
**APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°04/2020/CB/DTC**  
**Marché réserve au PME**  
 Le 25/11/2020 à 11H00, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : OBJET : Construction des murs de clôtures aux différents cimetières de la commune de Bouskoura Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune-bouskoura2017@gmail.com Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH (cinquante mille dirhams). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 493 500.00 DH (Quatre cent trente-neuf mille cinq cent dirhams) toute taxe comprise. Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise (PME) du 23 juillet 2002 et de la décision du Ministère de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 pris pour l'application de l'article 139 du dit règlement des marchés. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés de la commune de Bouskoura. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultations.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE NOUACEUR**  
**COMMUNE**  
**BOUSKOURA**  
**DIRECTION**  
**DES SERVICES**  
**DIVISION DES TRAVAUX**  
**COMMUNAUX**  
**APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°05/2020/CB/DTC**  
 Le 27/11/2020 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : OBJET : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE DE BOUSKOURA Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune-bouskoura2017@gmail.com Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400 000,00 DH (quatre cent mille dirhams). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 13 814 280.00 DH (trize mille huit cent quatorze mille deux cent quatre vingt dirhams) etc. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité. - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics avant le 27/11/2020 à 11 heures. Les échantillons doivent être déposés dans la division des travaux communaux au plus tard 2j avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DE KHEMISSET**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 51/2020/KH**  
 Le 26/11/2020 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'aménagement d'un carrefour au PK 6+500 de la RP4323 et l'intersection avec la RP4304 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00Dhs) Quinze mille Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Neuf cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante neuf Dirhams vingt Centimes (993.859,20 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DE KHEMISSET**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 52/2020/KH**  
 Le 26/11/2020 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Étude de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Hantata au PK 39+900 de la RR 404 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.500,00 Dhs (Deux mille cinq cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 160.800,00 Dhs (Cent soixante mille huit cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 Dhs (Cinq cent Dirhams) L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Dix MILLE DHS (10.000,00). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUATRE VINGT UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DHS TTC (381.840,00). Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : • les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma. • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil. • soit déposer, contre récépissé, leurs plis précités. • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. L'échantillon exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le 25 /11 /2020 à 16hr 30min, Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9062/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**

N° 9063/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DE KHEMISSET**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 50/2020/KH**  
 Le 26/11/2020 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement d'un carrefour au

N° 9064/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DE KHEMISSET**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 51/2020/KH**  
 Le 26/11/2020 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'aménagement d'un carrefour au PK 6+500 de la RP4323 et l'intersection avec la RP4304 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00Dhs) Quinze mille Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Neuf cent quatre-vingt-treize mille huit cent cinquante neuf Dirhams vingt Centimes (993.859,20 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9065/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DE KHEMISSET**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 52/2020/KH**  
 Le 26/11/2020 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Étude de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Hantata au PK 39+900 de la RR 404 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.500,00 Dhs (Deux mille cinq cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 160.800,00 Dhs (Cent soixante mille huit cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 Dhs (Cinq cent Dirhams) L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Dix MILLE DHS (10.000,00). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUATRE VINGT UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DHS TTC (381.840,00). Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : • les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma. • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil. • soit déposer, contre récépissé, leurs plis précités. • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. L'échantillon exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le 25 /11 /2020 à 16hr 30min, Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 9067/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE MEDIOUNA**  
**COMMUNE**  
**DE TIT MELLIL**  
 division d'urbanisme ,  
 affaires techniques  
**SERVICE TECHNIQUE,**  
**ETUDE et MARCHÉS**  
**PUBLICS.**  
**BUREAU DES MARCHÉS**  
**PUBLICS**  
**N° ..... / BMP**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERTS N° 08/2020**  
**RESERVE A LA PETITE**  
**ET MOYENNE**  
**ENTREPRISE**

Le 26 /11/2020... A 11H 00Minute du Matin il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relatif à l'appels d'offres sur offres de prix pour : ACHAT DE MATERIEL TECHNIQUE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL Le dossier d'appel d'offres peut être retirés auprès de la Commune de Tit Mellil (Bureau des marchés publics).il peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : DIX MILLE DHS (10.000,00). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT QUATRE VINGT UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DHS TTC (381.840,00). Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : • les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma. • soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la commune de Tit Mellil. • soit déposer, contre récépissé, leurs plis précités. • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. L'échantillon exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le siège du dépôt de la commune de Tit Mellil sis zone industrielle de tit mellil avant le 25 /11 /2020 à 16hr 30min, Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de TICHTELAOULA  
Cercle de Mejjat  
Caidat Assif El Ma  
C.R. ADASSIL  
Avis d'appel d'offres  
ouvert N° 01 /2020  
(Séance publique)

Le 27/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la commune ADASSIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de prix pour Location du souk hebdomadaire, souk aux bestiaux, droits d'entrée au souk ( légumes et fruits ), Droits d'entrée au fondouk, et L'ABATTOIR durant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du bureau de la régie des recettes de la C.R. Adassil, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 du Décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des

marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle

- La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000,00 dirhams (Quatre mille dirhams) pour Location du souk hebdomadaire.
- Le coût estimatif est fixe par le maître d'ouvrage à la somme de : 2100,00 dirhams (deux mille cent dirhams) pour location du souk hebdomadaire, souk aux bestiaux, droits d'entrée au souk ( légumes et fruits ),

droits d'entrée aux fondouk.

- La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dirhams (Deux mille dirhams) pour l'Abattoir.
- Le coût estimatif est fixe par le maître d'ouvrage à la somme de : 600,00 dirhams (six cent dirhams) pour location du L'ABATTOIR.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers de concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n° 2.12. 349 précité.

REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SEJLAJ  
COMMUNE D'EL BOROLJ

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 3/2020 relatifs à l'affermage des services du souk hebdomadaire LIAD EL BOROLJ est annulé.

N° 9068/PA

REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE D'EL BOROLJ

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 4/2020

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 4/2020 relatifs à l'affermage de l'abattoir communal d'el borouj est annulé.

N° 9069/PA

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis dans le bureau de la régie des recettes de la C.R. Adassil.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du CPS, à savoir :

1) Dossier administratif comprenant :

2) Dossier technique comprenant :

3) Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

N° 9070/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
البيشم الشوكة ايت باها  
دائرة ايت باها  
قيدة ايت باها  
جماعة ايت ازل  
مدرية المصالح  
مكتب المورود المشوية

بمقر رئيس المجلس الجماعي ايت ازل لفة تقور اجراء امتحانات الكفاءة برسم سنة 2020 وفقا للجنود التالي:

الدرجة الممتحن بها	عدد المناصب الممتحن بها	موضوع ولوج الامتحان	تاريخ ومكان اجراء الامتحان	آخر اجل لابتداء الترحيل
مساعد اداري من الدرجة الاولى	01	يقع الامتحان في وجه : - المساعون الإداريون من الدرجة الثالثة الذين تقوا امت (06) سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الدرجة	28 نوفمبر 2020 بمقر الجماعة	20 نوفمبر 2020
مساعد اداري من الدرجة الثانية	01	يقع الامتحان في وجه : - المساعون الإداريون من الدرجة الثالثة الذين تقوا امت (06) سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الدرجة	28 نوفمبر 2020 بمقر الجماعة	20 نوفمبر 2020

N° 9071/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 18/2020**

Le 26/11/2020 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA RP 5420 DU PK 0+000 AU PK 52+000 ET LA RP 5426 DU PK 0+000 AU PK 23+000 PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ( 36 000,00) TRENTE SIX MILLE DIRHAMS.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (2.438.400,00 dhs) Deux Million Quatre Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la DPELLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe	
B	Travaux routiers et voirie urbaine	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement B.5 - Assises non traités et enduits superficiels	4

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9072/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 19/2020**

Le 26/11/2020 à 10 h 30, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux de traitement de la RP 5401 du PK 0+000 au PK 34+000 ; RP 5403 du PK 0+000 au PK 32+000 ; RP 5405 du PK 0+000 au PK 27+000 ; RP 5407 du PK 0+000 au PK 11+000 et la RP 5422 du PK 0+000 au PK 3+700. Province de Taza**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ( 37 000,00) TRENTE SEPT MILLE DIRHAMS.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (2.472.000,00 dhs) Deux Million Quatre Cent Soixante Douze Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la DPELLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe	
B	Travaux routiers et voirie urbaine	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement B.5 - Assises non traités et enduits superficiels	4

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9073/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 4/2020 DPT  
Le 26 novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministre de la culture et de la jeunesse et des sports de TAOUNATE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 04/2020 DPT concernant Les Travaux d'aménagement à la Colonie De Vacances OURTZAGH Relevant de la Direction Provinciale du ministre de la culture et de la jeunesse et des sports département de la jeunesse et des sports à la Province de TAOUNATE en lot unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Direction Provinciale de LA JEUNESSE ET SPORT DE TAOUNATE A TAOUNATE sis à Boulevard des FAR quartier damna TAOUNATE. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :

www.marchespublics.gov.ma.  
• Le cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 DHS (QUINZE milles dirhams)  
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 342436,80 DHS (Trois cent quarante deux mille quatre cent trente-six Dirhams80 centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse et sport de TAOUNATE,  
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les déposer par voie électronique au portail marocain des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 10 du règlement de consultation  
N° 9076/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH  
SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE IIRARA  
COMMUNE DE MOUL BERGUI  
BERGUI  
CAIDAT MOUL BERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2020  
Le 27/11/2020 à 14 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à la CONSTRUCTION DE DEUX MURS DE CLÔTURE POUR LES CIMETIERES AUX DOUARS JOUADATE ET LAABIBATE.  
Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Moul Bergui, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 DHS (six mille DHS)  
Le Coût estimatif du projet du maître d'ouvrage est de : 404.135,92 DHS (quatre

cent quatre mille cent trente cinq dirhams 92 Dts)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Moul Bergui ou électroniquement.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.  
N° 9077/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région Fes Meknès  
Province de Taounate  
Pachalik de Tahar souk  
Commune de Tahar Souk  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE

PRIX N° 01 // 2020  
(Séance publique)  
Le 30/11/2020 à 11 heures, il sera procédé à la salle de réunion de la commune de Tahar Souk à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour " TRAVALX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE EN BETON SUR OUAJ A MASIL A LA COMMUNE TAJAR SOUK - PROVINCE DE TAOUNATE -  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail officiel de la commune de Tahar souk www.tahar-souk.ma ou du portail des marchés publics à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente milles dirhams (30.000,00 dhs).  
L'estimation du coût du projet s'élève à: Un million cent quatre vingt neuf mille six cent quarante Dirhams 60 Dts. (1.199.640,60 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

27,29 et 31 du décret N°2-12-349 du 08 Jourmada Aloula 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Président de la commune de Tahar Souk.  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma, Suite à l'application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435, (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N° 9078/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 16/2020**

Le jeudi 26 Novembre 2020 à 10h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

« Travaux De Forages Et Puits Pour L'Alimentation En Eau Potable, Industrielle Et D'irrigation Dans La Province De Tata. »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 56 000,00 Dhs (Cinquante-Six Mille Dirhams, 00cts).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3 789 960,00 dhs (Trois Millions Sept Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Neuf Cent Soixante dirhams, 00 Dts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- \* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétaire du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA;
- \* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire du Directrice provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;
- \* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
II	2	II3

- \* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 9075/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 20/2020**

Le 26/11/2020 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

TRAVAUX DE TRAITEMENT DE LA RP 5412 DU PK 0+000 AU PK 19+800 ET LA RP 5416 DU PK 0+000 AU PK 25+000 PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : ( 33 000,00) TRENTE TROIS MILLE DIRHAMS.  
L'estimation des coûts des prestations établie par la Maitre d'Ouvrage est fixé à la somme de : (2.232.000,00 dhs) Deux Million Deux Cent Trente Deux Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétaire de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement	4
	B.5 - Assises non traitées et enduits superficiels	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9074/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
REGION MARRAKECH  
SAFI  
PROVINCE DE SAH  
CERCLE HRARA  
COMMUNE DE MOUL  
BERGUI  
CAJDAT MOUL BERGUI  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 09/2020

Le 27/11/2020 à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune de Moul Bergui, à l'ouverture des plis relatifs à l'AMENAGEMENT D'ENVIRON 15,3KM DES PISTES SIS AUX DOLARS : ZIT, MOUL BERGUI, BIR HAIMER, LAGHZAOUNA OD ISSAIL, LAHNAFICHE, LABHARA, LAIHADHA, KHOUMATE TAMOU, CHIRIGATE GHARBAOULA, LAKRIBATE ET LAARACHIA LA COMMUNE MOUL BERGUI

Le dossier de d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Moul Bergui, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1000,00 Dhs (quinze mille Dhs)

Le Coût estimatif du projet du maître d'ouvrage est de : 886.890,00 Dhs (huit cent quatre vingt six mille huit cent quatre vingt dix dirhams 00/100)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 06/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la

Commune de Moul Bergui ou électroniquement.  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE  
DE MOHAMEDIA  
COMMUNE  
AIN HARROUDA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE N°  
19/2020

Le 25/11/2020 à 11 h 30 mn du matin il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 19/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de formation multidisciplinaire à Ain Harrouda

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 5 000,00 (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un centre de formation Multidisciplinaire à Ain Harrouda 110 000,00dhs (Cent dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Résidence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Soit déposer leurs offres par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D11, D15, D16

N° 9088/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PREFECTURE  
DE MOHAMEDIA  
COMMUNE  
AIN HARROUDA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE N°  
20/2020

Le 25/11/2020 à 12 heure 30 mn, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 20/2020 :

Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un bureau d'état civil à Ain Harrouda

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de : 2 000,00 (deux mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de :  
- Etudes techniques et suivi des travaux de construction d'un bureau d'état civil à Ain Harrouda 13 000,00 dhs (treize mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune Ain harrouda Résidence Yasmine AIN HARROUDA.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leurs offres par voie électronique.  
NB : Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée de certificat d'agrément domaine d'activité : D14, D15, D16

N° 9089/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Drâa Tafilalet  
Direction Provinciale de Midelt  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
Au rabais ou à majoration (Séance publique)

Le 25/11/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Arrondissement de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit :

1. Appel d'offres n° 13/MID/EXP/2020

• Objet : «Achat de matières d'alimentation au profit des internats et des cantines des lycées collégiaux, et des écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'Arrondissement de Midelt, province de Midelt en 3 lots : lot1 : CERCLE MIDELT- lot2 : CERCLE BOUMIA, lot 3 : CERCLE RICHI- lot 4: CERCLE IMILCHIL»

• Montre d'ouverture des plis 10H00

• Cautionnement provisoire :

- LOT 1 : CERCLE MIDELT : 30 000,00 DH ( Trente mille dirhams)

- LOT 2 : CERCLE BOUMIA : 30 000,00 DH ( Trente mille dirhams)

- LOT 3 : CERCLE RICHI : 50 000,00 DH ( cinquante mille dirhams)

- LOT 4 : CERCLE IMILCHIL : 35 000,00 DH ( Trente-cinq mille dirhams)

• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- LOT 1 : CERCLE MIDELT \*Montant en DH TTC : 1 699 490,70DHS (Un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix Dirhams 70 Centimes)

- LOT 2 : CERCLE BOUMIA \*Montant en DH TTC : 1 674 340,20DHS (Un million six cent soixante-quatorze mille trois cent quarante Di-

rhams 20 Centimes)  
- LOT 3 : CERCLE RICHI \*Montant en DH TTC : 2 559 856,50 DHS (Deux millions cinq cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante-six Dirhams 50 Centimes)  
- LOT 4 : CERCLE IMILCHIL

\*Montant en DH TTC : 1 806 926,40DHS (Un million huit cent six mille neuf cent vingt-six Dirhams 40 Centimes)

Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'Offres-13/MID/EXP/2020 - doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le 24/11/2020 à 16h30.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'Arrondissement de Midelt sise à Avenue El-massira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 9090/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PREFECTURE DE MOHAMEDIA**  
**COMMUNE AIN HARROUDA**  
**DIRECTION DES SERVICES**  
**SERVICE DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX**  
**SEANCE PUBLIQUE N° 18/2020**

Le 25/11/2020 à 10 heures 30 mn il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la commune Ain Harrouda ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 18/2020

**- TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire a été fixé à la somme de TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE (Vingt mille Dhs) 20.000,00 DH
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : - TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR SECURITE ROUTIERE. 630 000,00 Dhs (Six cent trente mille dirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés à la commune AIN HARROUDA Résidence Yasmine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. Pour les entreprises national certifié de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme à l'original suivant.

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
X	3	X2

N° 9086/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation**  
**Région Drâa Tafilalet**  
**Direction Provinciale de Guelmim**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts :

N° AO	Objets	Estimations des coûts des prestations lte en dhs	Cautionnements provisoires en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
30/2020/DR. GUELMIM	Achat de mobilier d'enseignement au profit des classes d'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de Guelmim en lot unique.	199 680,00 Cent quatre vingt dix neuf mille six cent quatre vingt dhs	2800,00 Deux mille dhs	25/11/2020 à 10 :00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés, au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.

NB :

Les prospectus ou catalogues cachetés par le concurrent, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de Guelmim, au plus tard le 24/11/2020 à 15H00.

N° 9091/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PRÉFECTURE DE LA SKHIRATE-TEMARA**  
**CONSEIL PRÉFECTORAL**  
**Avis d'appel d'offres ouvert sur offres des prix**  
**N° 7/2020**

Le 26/11/2020 à 11 heures il sera procédé au siège du Conseil Préfectoral à la Préfecture de SKHIRATE-TEMARA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour l'équipement et l'installation de matériel d'hémodialyse destiné aux centres d'hémodialyse de Temara et de Ain Aouda relevant de la préfecture de skhirat-temara.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires financières et du patrimoine, relevant du Conseil Préfectoral de Skhirate-Témara. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DHS (Quarante mille dirhams).

L'estimation globale est fixée à la somme de : 4.636.800,00 DHS (Quatre millions six cent trente-six mille huit cents dirhams). Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : \*soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du conseil préfectoral

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité

\* soit les envoyer par envoi électronique via le portail

des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) \* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate- Témara avant le 25/11/2020 à 11 H

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9093/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN**  
**Casablanca**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°1/2020**

Le lundi 30 Novembre 2020 à 11h00 du matin il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de jeunesse et sport Préfecture des Arrondissement el Fida Mers sultan Place sidi Maarouf ler rue 10 Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°1/2020

Objet : travaux d'aménagement et d'installation de foyer d'action sociale lalla yaout et maison des jeunes bouchan touf RIJIVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS EL FIDA MERS SULTAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de directeur provincial de jeunesse et sport El Fida Mers sultan Place sidi Maarouf ler rue 10 Casablanca, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

ma et à partir de l'adresse électronique suivante [www.mjs.gov.ma/mars-sultan](http://www.mjs.gov.ma/mars-sultan) (Site du maître d'ouvrage)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16000,00..... (Seize mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 803568,00 dht (huit cent trois mille cinq cent huit dirhams .TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du directeur de la jeunesse et des sport el fida mers sultan

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie électronique : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9094/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'intérieur  
 Province de Settat  
 SG/D.I./S.M.

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**N° 02/CA.INDH/2020**

Le 26/11/2020 à 11heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Seltat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la

consultation architecturale pour la conception et le suivi des travaux de construction d'un hospice pour les vieillards à la ville de Ben Ahmed- Province de Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Million Deux Cent Mille Dirhams H.T (2 200 000,00 DH H.T).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la

Division d'Équipement de la Province de Settat (Quartier Administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 9095/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'intérieur**

**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS**  
**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 26/11/2020 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci-après :

N° A.O.O	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	CAUTION PROVISOIRE en Dhs	ESTIMATION en Dhs	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
06/AREP MASA/2020	Contrôle des études techniques et des travaux de construction d'un centre de diagnostic et des consultations externes et d'un centre de psychiatrie à l'hôpital Mohamed V à la ville de Safi-1ot Unique-	3 000,00 (Trois Mille Dirhams)	150 000,00 (Cent Cinquante Mille TTC)	26/11/2020 à 10H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivermage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

**Les concurrents peuvent :**  
 Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
 Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.  
 Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834

N° 9096/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**REGION DE CASABLANCA-SETTAT**  
**PROVINCE DE SIDI BENNOUR**  
**COMMUNE DE SIDI-BENNOUR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/ 2020/SB**

Le 25/11/2020 à partir des 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre au profit de la commune de Sidi Bennour pour la Location des dépendances du souk hebdomadaire de Sidi Bennour pour le Mois de décembre 2020 Comme suit :

Dépendances	Caution Provisoire En Dhs (en espèces auprès du percepteur)	Coût estimatif manuel de location
Lot n°1 : MARCHÉ À BESTIAUX.	900.000,00	900.000,00
Lot n°2 : MARCHÉ DE LÉGUMES.	320.000,00	320.000,00
Lot n°3 : ABATTOIR.	91.000,00	91.000,00
Lot n°4 : AIRES ET STATIONS DE VENTES DES MARCHANDISES ET VOLLAILS.	145.000,00	145.000,00
Lot n°5 : PARKING ET FOUNDOUK.	75.000,00	75.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la commune de Sidi Bennour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

**Les concurrents peuvent :**  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau Des marchés de la Commune. De Sidi-Bennour ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 77, 79, 31 et 148 du décret n° 2.12.394 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

N° 9092/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'intérieur**

**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS**  
**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 26/11/2020 à 13H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci-après :

N° A.O.O	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	CAUTION PROVISOIRE en Dhs	ESTIMATION en Dhs	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
07/AREP MASA/2020	Contrôle des études techniques et des travaux de de construction du siège de la présidence de la région et de l'agence régionale d'exécution des projets-1ot Unique-	6 000,00 (Six Mille Dirhams)	258 000,00 (Deux Cent Cinquante Huit Mille TTC)	26/11/2020 à 13H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivermage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

**Les concurrents peuvent :**  
 Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
 Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.  
 Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834

N° 9097/PA

# Sport

## Frank Lampard *J'ai discuté avec Ziyech et j'ai été frappé par sa confiance*



L'international marocain Hakim Ziyech réalise un excellent début de saison avec Chelsea à la faveur de performances remarquables notamment lors du match ayant opposé samedi les Blues à Burnley (3-0).

Pour sa première titularisation avec les Blues en Premier League, l'ancien attaquant de l'Ajax Amsterdam s'est distingué de nouveau en inscrivant le premier but et en délivrant une passe décisive à Timo Werner. Cette semaine, le Marocain a même réussi l'exploit de marquer lors de ses deux premières titularisations avec Chelsea toutes compétitions confondues. Une prouesse jamais égalée depuis Diego Costa en août 2014.

Lors de sa première titularisation mercredi dernier en Ligue des champions, le N.22 qui a été l'auteur du troisième but des Blues face à Krasnodar (0-4), a été désigné homme du match.

Après des débuts poussifs, Ziyech qui

était de retour d'une blessure au genou, s'est rapidement imposé dans l'effectif de Frank Lampard qui n'a pas tari d'éloges sur les qualités du Marocain.

"Nous avons vu un peu sa qualité et sa personnalité face à Krasnodar. L'idée de recevoir le ballon et de tourner, de faire face vers l'avant et de trouver cette passe avant que les équipes ne soient placées, c'est ce que je suis impatient de voir de Hakim", a confié le coach des Blues sur les performances du joueur marocain. "J'ai discuté avec lui lorsque nous l'avons fait signer et j'ai été frappé par sa confiance. Il y a une confiance intérieure que j'aime. Nous avons besoin de joueurs avec confiance et personnalité qui croient qu'ils devraient être ici. C'est un rêve absolu de travailler avec", a-t-il poursuivi.

Les Londoniens, qui enchaînent un quatrième match de suite sans prendre de but, occupent le 5<sup>e</sup> rang du classement, avec 12 points, à quatre longueurs de Liverpool.

Ayant fait le plein de confiance cette semaine, les coéquipiers de Ziyech devront croiser le fer mercredi prochain en Ligue des champions avec le Stade Rennais.

Hakim Ziyech devrait rejoindre au début de la semaine prochaine les rangs de la sélection marocaine qui reprendra, après une interruption qui a duré toute une année à cause de la pandémie du coronavirus, les éliminatoires de la CAN 2021 dont les phases finales auront lieu bel et bien en 2022 au Cameroun. Pour le compte de la troisième et la 4<sup>ème</sup> journées du groupe E, l'EN affrontera en deux temps son homologue centrafricaine, le 13 novembre à Rabat et le 17 du même mois en déplacement.

Pour rappel, le Maroc partage la pole position du groupe avec la Mauritanie (4 pts), devant les sélections de Centrafrique et du Burundi, sachant que les deux premiers se qualifieront pour la 32<sup>ème</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations.

## Victoire de l'EN des locaux sur le Mali

La sélection marocaine des joueurs locaux s'est imposée face à son homologue malienne sur le score de 1 but à 0, dimanche en match amical disputé au stade Seyni Kountché de Niamey.

L'unique réalisation de la rencontre a été signée Ayoub El Kaabi (33e).

Les hommes de Lhoussaine Ammouta disputeront un autre match amical ce mercredi face au Niger toujours à Niamey.

Ces rencontres font partie du programme de préparation des champions d'Afrique en titre pour la phase finale du prochain Championnat d'Afrique des nations prévue en janvier prochain au Cameroun.

## Makran au MAS et Kodjo au FUS



Abderrahim Makran s'est engagé avec le Maghreb de Fès (MAS), en provenance du FUS de Rabat, a annoncé dimanche le club de la capitale.

"Le Fath Union Sport et le Maghreb association sportive de Fès ont conclu un accord pour le transfert définitif de Abderrahim Makran", a écrit le FUS dans un communiqué publié sur son site internet.

La même source a fait savoir que "le désormais attaquant du club de la capitale a paraphé son contrat aujourd'hui en faveur du MAS après avoir satisfait la traditionnelle visite médicale".

"Le club et l'ensemble de ses composantes souhaitent le meilleur des succès à Abderrahim Makran en compagnie de sa nouvelle formation et pour la suite de sa carrière et le félicitent pour le professionnalisme dont il a toujours fait preuve lors de son passage", ajoute le communiqué.

Outre Abderrahim Makran, il convient de rappeler

que le gardien de but Ayman Majid s'est engagé, lui aussi, avec le MAS en provenance du FUS.

"Le Fath Union Sport et le Maghreb Association Sportive de Fès ont conclu un accord pour le transfert définitif de Ayman Majid", a écrit le FUS dans un communiqué publié sur son site internet. La même source a fait savoir que "le désormais ex-portier du club de la capitale a paraphé son contrat aujourd'hui en faveur du MAS après avoir satisfait la traditionnelle visite médicale".

"Le club et l'ensemble de ses composantes souhaitent le meilleur des succès à Ayman Majid en compagnie de sa nouvelle formation et pour la suite de sa carrière", ajoute le communiqué.

Ayman Majid avait porté la saison écoulée, à titre de prêt, les couleurs du Raja de Béni Mellal, relégué en Botola Pro D2.

Par ailleurs, l'Ivoirien Cedric Elysee Kodjo a signé pour le FUS de Rabat, en provenance du Wydad de Fès, a annoncé dimanche le club de la capitale. "Le milieu de terrain offensif a paraphé un contrat de trois saisons en faveur du FUS avec lequel il est lié jusqu'en juillet 2023, a indiqué un communiqué publié sur le site internet du club.

La même source a ajouté que l'Ivoirien s'est engagé en faveur du club de la capitale après avoir satisfait la traditionnelle visite médicale. Agé de 27 ans, le joueur évoluait depuis deux saisons en compagnie de la formation du Wydad de Fès après des passages notamment à l'USM Oujda et au Séwé Sport (Côte d'Ivoire).

## Le Stade Marocain retrouve la Botola Pro D2



Le Stade Marocain a été promu officiellement en Botola Pro D2, après sa victoire face à la Jeunesse Kasbat Tadla par 1 but à 0, dimanche à Rabat, pour le compte de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat national amateurs de football.

À la faveur de cette victoire, le Stade Marocain occupe la tête du classement général avec un total de 58 points, devançant de deux longueurs l'Union Touarga.

Le Stade Marocain, l'un des plus anciens clubs marocains, a été fondé en 1919. Il évolue chez les amateurs depuis

la saison 2011-2012.

Son entraîneur Moustapha El Atri avait remporté avec le TAS de Casablanca la Coupe du Trône en 2019.

Le deuxième billet d'accès à la Botola Pro D2 encore en jeu verra concourir l'Union Touarga et le club municipal de Ouarzazate. L'identité du club qui accompagnera le Stade Marocain en Botola Pro D2 ne sera donc connue qu'à l'issue de la 30<sup>e</sup> et dernière journée.

Par contre, Wafaa Riadi Fassi et Chahab Houara ont quitté, à l'issue de cette journée, le championnat national amateur vers la première division amateur.

# Ronaldo et Ibrahimovic font encore le show



Zlatan Ibrahimovic a enrichi sa collection de buts acrobatiques pour conforter la première place de l'AC Milan, dimanche lors de la 6e journée de Serie A qui a vu Cristiano Ronaldo, à peine de retour après sa quarantaine, s'offrir un doublé pour son retour avec la Juventus.

Le show continue aussi pour l'étonnant Sassuolo, qui a réussi un joli coup en s'imposant à Naples (2-0) pour prendre seul la 2e place, à 2 points de Milan. Invaincus cette saison, les Neroverdi ont fait la différence grâce à Manuel Locatelli, sur penalty (59e), et à l'ex-Marseillais Maxime Lopez, auteur de son premier but en Italie (90+5e).

Dans un championnat d'Italie où les vétérans semblent rajeunir, la Juve a retrouvé d'un seul coup sa star portugaise, le goût de la victoire face à La Spezia (4-1) et un classement digne de son standing (3e, à égalité de points avec l'Atalanta Bergame).

Avec CR7, qui a raté quatre matches pour cause de coronavirus, tout redevient plus sim-

ple pour l'entraîneur Andrea Pirlo et sa Juve en "construction".

Entré après dix minutes de jeu en seconde période alors que son équipe était accrochée 1-1, le Portugais n'a mis que trois minutes pour marquer, servi par Alvaro Morata. Et il n'a laissé à personne le soin de transformer le penalty du 4-1, après que Adrien Rabiot a entretemps fait le break en solo, tel un attaquant (68e).

"Cristiano is back!" ("Cristiano est de retour"), a lâché le Portugais de 35 ans, tout sourire, pas fâché d'être revenu à "faire ce qui (lui) plaît, jouer au foot".

Jusqu'à l'entrée en jeu de Ronaldo, à la place d'un Dybala transparent, tout avait été plus compliqué. Les champions d'Italie avaient certes ouvert la marque par Morata (14e), en conclusion d'un joli mouvement collectif: un but qui a permis à l'Espagnol de vaincre la malédiction de la VAR, après plusieurs buts refusés pour hors-jeu, notamment mercredi contre Barcelone.

Mais la Juve, encore à "60, 70%" de ses possibilités selon le jugement de Pirlo, a encore trop gâché, permettant à La Spezia d'égaliser sur l'une de ses rares incursions.

Comme Ronaldo à la Juve, Ibrahimovic a justifié son statut de star et de salaire le plus élevé de l'équipe en sortant l'AC Milan d'un mauvais pas sur le terrain de l'Udinese (2-1). Et avec la manière, grâce à l'un de ces retournés acrobatiques dont il a le secret, à quelques minutes du terme.

"Un beau but", certes, mais surtout un coup de patte synonyme des trois points dans un match qui "n'a pas été simple", a souligné le Suédois de 39 ans, meilleur buteur de Serie A avec désormais sept réalisations. Les Rossoneri, entamés par l'accumulation de matches, s'étaient fait rejoindre en début de seconde période sur penalty (De Paul, 48e) après avoir ouvert la marque par Kessié (18e), déjà sur un impeccable service en retrait de "Ibra".

Milan, qui a retrouvé son gardien Gianluigi Donnarumma (Covid-19) et son attaquant

Ante Rebić (coude) avant la venue de Lille jeudi en Ligue Europa, être à 24 matches sa série d'invincibilité depuis la reprise des compétitions en juin.

Autre retour gagnant, celui de Ciro Immobile à la Lazio Rome, après avoir dû manquer le déplacement à Bruges (1-1) en Ligue des champions après des tests "douteux" au Covid-19.

À l'énergie, les Laziali ont renversé le mal classé Torino, qui pensait avoir assuré la victoire en passant en tête (3-2) à trois minutes de la fin. Mais une fin de match folle, étirée après un recours à la VAR qui a duré trois minutes, a souri aux Romains, qui ont d'abord égalisé sur penalty par Immobile (90e+5) avant d'assommer le "Toro" par Caicedo (90e+8).

"Bravo aux joueurs d'y avoir cru jusqu'au bout", a salué l'entraîneur romain Simone Inzaghi, qui a laissé éclater sa joie sur le terrain.

Une belle journée pour les clubs de la capitale puisque l'AS Rome s'est imposée face à la Fiorentina (2-0).

## Accusée de tricherie, la Russie défend sa place dans le sport mondial



Gravant controversé du sport mondial, la Russie conteste à partir de lundi devant la justice sportive son exclusion des grandes compétitions, réclamée pour quatre ans par l'Agence mondiale antidopage (AMA) après une cascade de tricheries.

Pour ce litige sans équivalent en 36 ans d'existence du Tribunal arbitral du sport (TAS), le gendarme mondial du dopage avait demandé une audience publique, permettant de débattre ouvertement de cette affaire de dopage d'Etat digne des rivalités sportives de la Guerre froide.

Mais faute d'accord entre les parties, les trois arbitres désignés par le TAS examineront ce dossier à huis clos jusqu'à vendredi, dans un lieu

de Lausanne tenu secret, avant de rendre leur décision à une date non communiquée.

L'enjeu est lourd pour les athlètes russes, menacés de quatre ans sans compétitions de prestige, une punition préventive que les Russes estiment juridiquement indéfendable et qu'ils entendent bien contester.

Fondée en 1999 dans la foulée du scandale Festina, l'AMA a de son côté déployé des efforts d'enquête inédits, et joue sa crédibilité au moment où les Etats-Unis menacent de lui couper les vivres pour mener leur propre croisade mondiale contre le dopage.

Enfin, le Comité olympique international et les fédérations attendent du TAS des directives

claires, à huit mois des JO de Tokyo, afin d'éviter la pagaille des dernières années dans le dossier russe.

En effet, juste avant les Jeux de Rio en 2016, l'AMA avait recommandé une exclusion des sportifs russes refusée par le CIO, tandis qu'à quelques jours de l'ouverture des Jeux de Pyeongchang en 2018, le TAS avait blanchi 28 sportifs russes suspendus à vie par le CIO.

Mais le cadre juridique est cette fois clair, puisqu'il s'agit de valider ou non la panoplie de sanctions proposées en décembre 2019 par l'AMA et refusées par l'agence antidopage russe, Rusada, en raison du truage des fichiers informatiques du laboratoire antidopage de Moscou pour la période 2011-2015.

Après avoir exigé ces données pour s'assurer de la bonne foi russe, les limiers de Montréal ont découvert deux types de manipulations: la suppression de multiples traces de contrôles antidopage positifs, et l'introduction de faux échanges visant à compromettre Grigory Rodchenkov, ex-directeur du laboratoire devenu le principal informateur de l'AMA, et deux de ses adjoints.

Le gendarme antidopage a donc pioché dans l'éventail de sanctions prévu par l'"ISCCS", texte ajouté en avril 2018 à son arsenal: il entend bannir la Russie pour quatre ans des épreuves sportives majeures, dont les JO de Tokyo, Pékin (hiver/2022) et Paris (été/2024), et lui interdire d'en organiser sur son sol. Seuls les athlètes prouvant leur absence de recours au dopage pourront s'aligner sous bannière neutre.

Et si cette fraude informatique a tant exaspéré l'AMA, c'est parce que le contentieux russe

depuis 2010, implique les services secrets et le ministère russe des Sports, et a attisé les tensions entre Moscou et les instances sportives perçues comme des instruments de domination occidentale.

"On empêche, par des moyens pas très sportifs, nos athlètes d'atteindre les succès qu'ils méritent", lançait encore Vladimir Poutine en octobre. "Vous savez ce que disent les entraîneurs dans ces cas-là: lorsqu'on joue à l'extérieur, il ne faut pas geindre mais taper plus fort sur les têtes que les adversaires."

Il y a dix ans, la coureuse russe de demi-fond Yuliya Stepanova et son mari Vitaly, ex-contrôleur de Rusada, avaient alerté l'AMA du dopage institutionnalisé en Russie, puis s'étaient tournés vers la chaîne allemande ARD en alimentant une série de documentaires accablants.

Le scandale avait viré au roman d'espionnage quand Grigory Rodchenkov, forcé de démissionner du laboratoire de Moscou et réfugié aux Etats-Unis, avait avoué au printemps 2016 avoir orchestré la dissimulation du dopage russe en coordination avec le ministère des Sports, alors dirigé par Vitaly Mutko, un proche de Vladimir Poutine.

Pour égarer les observateurs de l'AMA aux JO-2014 de Sotchi, avait expliqué le scientifique, son équipe escamotait les flacons d'urine des athlètes russes par un "trou de souris" conduisant à un membre du FSB, les services secrets russes. L'espion, déguisé en agent d'entretien, descendait le capuchon censé être inviolable avec un outil de chirurgien tordu pour l'occasion, puis remplaçait le contenu par de l'urine "propre" stockée au préalable.

## Plage star de Cuba, Varadero se veut un refuge face au virus

En temps normal, elle aurait déjà accueilli un million de touristes étrangers cette année. Varadero, plage star de Cuba, a reçu dimanche ses premiers visiteurs non cubains en sept mois, voulant être une destination sûre face à la pandémie.

"Varadero, c'est vraiment une destination qui a toutes les conditions pour être un refuge de vacanciers", vante à l'AFP Ivis Fernandez, responsable du tourisme à Matanzas, la province de Varadero, à 140 kilomètres à l'est de La Havane.

Sur 52 hôtels, seuls quatre fonctionnent pour l'instant, avec des touristes cubains. Ses 21 kilomètres de plage, dont le sable blanc et les eaux transparentes lui valent d'être régulièrement dans le top 10 des plus belles plages au monde du site TripAdvisor, sont déserts. A l'aube d'une saison haute (novembre-avril) incertaine, Varadero affiche des objectifs modestes, espérant recevoir "environ 2.000" touristes étrangers d'ici fin décembre, indique Ivis Fernandez.

"Nous avons ouvert à la vente les chambres d'une douzaine d'hôtels", un chiffre "très bas", admet-elle.

Très attendu, un avion de touristes britanniques a été le premier à atterrir dimanche, après sept mois de



fermeture des frontières.

La pandémie de coronavirus, qui s'est ajoutée à un renforcement des sanctions américaines, a porté un coup dur à l'île, dont le tourisme, un des principaux moteurs économiques avec 2,645 milliards de dollars de recettes en 2019, était déjà en recul.

Entre janvier et mars 2020, alors que les frontières étaient encore ouvertes, Cuba n'a accueilli que 189.466 touristes, un tiers (36,3%) des arrivées du premier trimestre 2019.

Le pays de 11,2 millions d'habitants semble avoir contrôlé la propagation de la maladie avec 6.534 cas dont 128 décès, bien moins que ses voisins des Caraïbes et d'Amérique

latine.

Pour relancer son économie, l'île a ouvert en juillet ses "cayos", îlots paradisiaques bordant ses côtes, aux touristes étrangers, qui devaient arriver en vols directs et ne pouvaient en sortir pour visiter le reste de Cuba. Même si ces visiteurs ont été peu nombreux, leur venue a permis de tester de stricts protocoles sanitaires qui seront appliqués à Varadero.

Test PCR à l'arrivée, contrôle régulier de la température, capacité d'accueil limitée, suppression du buffet libre: telles sont les règles.

"Dès qu'on est entrés dans l'hôtel, ils nous ont pris la température et nous ont versé du liquide" désinfectant sur les mains, raconte la Cu-

baine Deysi Guerra, 49 ans, à l'hôtel Sol Palmeras, de la chaîne espagnole Meliá. "On voit comme ils nettoient les tables, tout, avec du chlore, pour bien protéger" du virus.

Dans le même établissement, Orlando Coro, 33 ans, passe des vacances avec sa femme. "Les tables sont séparées, il y a un bon nettoyage, jusqu'à présent tout est génial", se réjouit cet employé de la construction, même si le port obligatoire du masque dans les zones communes "est un peu gênant".

Sur place, une équipe médicale - médecin, infirmière et épidémiologiste - est là en permanence.

"Dès que les hôtels commenceront à se remplir, nous aurons un

renfort des services médicaux pour éviter tout problème", promet le docteur Ucajali Gonzalez, 47 ans, à l'hôtel Meliá Internacional.

En cette période de pandémie, Cuba n'est pas le seul à miser sur une image de destination sûre pour faire revenir les touristes.

"Sur tous les pays que je connais (...), je suis sûr que Cuba est le mieux préparé, il a mieux fait les choses", assure le directeur général de Sol Palmeras, l'Espagnol Tomeu Alcina.

Pour l'expert en tourisme José Luis Perello, les plages comme celle de Varadero seront, tant qu'un vaccin n'aura pas été trouvé, "les destinations les plus sûres" car le tourisme à l'air libre est moins risqué que celui des villes.

Et "74% des installations touristiques de Cuba se trouvent sur la plage".

Mais, prévient-il, Cuba compte comme principaux marchés touristiques le Canada, la Russie, l'Allemagne, l'Italie et la France, aux chiffres alarmants de cas et décès liés au coronavirus.

"C'est un très grand défi que nous relevons", a reconnu le ministre du Tourisme Juan Carlos García en annonçant la réouverture de tous les aéroports du pays, hormis celui de La Havane, qui pourrait le faire début novembre.

## Cake salé aux tomates séchées, olives et origan



### Ingrédients:

- 3 œufs
- 8 cl d'huile d'olive
- 12 cl de lait
- 170 g de farine
- 70 g de fromage râpé
- 8 g de levure chimique
- Une pincée de sel
- 1 oignon haché et sauté
- 100 g de tomates séchées
- 100 g d'olives vertes dénoyautées
- 1 càc d'origan

### Préparation:

- Couper les tomates séchées en petits morceaux.
- Dans un saladier, mélanger les œufs, l'huile d'olive, le lait.
- Ajouter l'oignon haché et sauté, les olives, les tomates séchées, l'origan et le fromage. Rajouter la farine, la levure chimique et bien mélanger mais avec délicatesse.
- Verser la préparation dans des moules à cake.
- Enfourner au four préchauffé à 180°C pendant 25 minutes.
- Laisser le cake refroidir à température ambiante.

## Boire du thé peut réduire de manière significative la tension artérielle

Une nouvelle étude a révélé que la consommation de thé pouvait contribuer à abaisser sensiblement la tension artérielle.

Des chercheurs de l'Université de Reading et de l'Université de Cambridge ont découvert que les aliments et les boissons tels que le thé, les pommes et les baies sont riches en flavonoïdes, et pourraient réduire le risque d'hypertension.

L'hypertension artérielle peut augmenter les chances d'être diagnostiqué avec une maladie grave, telle qu'une maladie coronarienne ou rénale, si elle n'est pas traitée.

L'équipe a étudié le régime alimentaire de plus de 25.000 personnes au Royaume-Uni, et a comparé ce qu'elles consommaient avec leur pression artérielle.

Les études précédentes reposaient sur la déclaration du régime alimentaire des participants, mais cette recherche est la première du genre à mesurer l'apport en flavonoïdes à l'aide de biomarqueurs nutritionnels.

Les personnes ayant consommé le plus de flavonoïdes avaient deux fois plus de chances d'avoir une meilleure lecture de leur tension artérielle que celles qui en avaient consommé le moins, a constaté l'étude de longue durée.



Et les effets étaient plus prononcés chez les personnes souffrant d'hypertension.

«Nous sommes ravis de constater que dans notre étude, il y a une association significative entre la consommation de flavonoïdes et une pression artérielle plus basse», a expliqué le professeur Gunter Kuhnle, responsable de l'étude.

L'équipe a également suggéré que si les gens augmentaient leur consommation de flavonoïdes, cela pourrait conduire à une énorme réduction des problèmes cardiovasculaires et donc des maladies cardiaques et des AVC.